

**Université Toulouse -Jean Jaurès**

**MASTER 1 ÉTUDES MÉDIÉVALES**

**Architecture et évolutions du tissu  
urbain à Caylus (82) du Moyen Âge à  
nos jours**

Volume I : texte

**Eric CHABANNE**

Présenté et soutenu

le 11/06/2019

Sous la direction de

**Bastien LEFEBVRE**

**Maître de Conférences en Histoire de l'Art et Archéologie du Moyen Âge**



---

UFR HISTOIRE, ARTS ET  
ARCHEOLOGIE



**Université Toulouse -Jean Jaurès**

**MASTER 1 ÉTUDES MÉDIÉVALES**

**Architecture et évolutions du tissu  
urbain à Caylus (82) du Moyen Âge à  
nos jours**

Volume I : texte

**Eric CHABANNE**

Présenté et soutenu  
le 11/06/2019

Sous la direction de  
**Bastien LEFEBVRE**

**Maître de Conférence en Histoire de l'Art et Archéologie du Moyen Âge**



---

## Remerciements

---

Il est essentiel de se prêter à la tradition des remerciements, qui tendent à initier le mémoire sur une note joyeuse d'accomplissement et de rassérènement après la panique suscitée par la période de rédaction.

Sans prétention d'originalité aucune, je tenais tout d'abord à adresser ma gratitude à mon directeur, Bastien Lefebvre, qui a été un guide et un précieux conseiller depuis ma seconde année de licence. Il a su révéler en moi la passion des sujets urbains et bâtis tout en l'entretenant au cours des différentes opérations auxquelles j'ai participé. Malgré un emploi du temps chargé, sa disponibilité et son accessibilité m'ont permis de ne pas trop m'égarer, d'apprendre à structurer ma pensée et d'avancer au mieux dans cette aventure que constitue la première année de master.

Je remercie également les membres de l'équipe pédagogique, et en particulier Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille tant pour leurs conseils quant à la formalisation des données dans le mémoire que pour les pistes de réflexion qu'ils ont pu faire germer dans mon esprit. De même, j'adresse ma gratitude à Angélique Van de Luitgaarden pour son aide sur le terrain.

Mes pensées vont ensuite vers les personnes qui m'ont apporté leur soutien sur place, à Caylus. Il s'agit de l'équipe chargée de l'étude et de l'inventaire du Patrimoine de Pays-Midi-Quercy et tout particulièrement Alexia Aleyrangues, qui a pris le temps de réfléchir avec moi et de m'aiguiller sur mon choix de sujet tout en me permettant d'accéder à une somme considérable de documents qui m'ont été salutaires à de nombreux égards. Je remercie Vincent Cousi, élu à la mairie de Caylus, dont l'expertise d'archéologue et la connaissance des archives communales m'ont été fort utiles ainsi que les agents de la mairie pour leur accueil. J'adresse enfin ma gratitude aux habitants et aux commerçants de Caylus dont le sourire et la curiosité ont rendu ces froides journées agréables, et à ce titre, je remercie notamment Philippe Médal qui m'a permis d'accéder aux intérieurs et aux étages de ses maisons.

Je remercie également Maurice Scellès du service de l'Inventaire du Patrimoine, pour son accueil et ses pistes de réflexion, ainsi que Valérie Salle et tous les agents du Service régional de l'Archéologie de la région Occitanie qui, au cours du stage effectué en janvier, m'ont apporté du recul sur mon travail et mes perspectives futures.

Enfin, cette longue liste de remerciements n'aurait pas lieu d'être si je ne citais pas mes proches, qui ont sans doute la plus grande part de mérite. Il s'agit de ma famille, dont une partie supporte depuis quelques années mon absence. Je pense ici à ma mère Christine, son compagnon Emmanuel, ma sœur Céline et mes grands-parents, Mireille et Franck. Mais il s'agit aussi de l'autre partie de ma famille. Parce que parfois, quand on a le goût de la chose bien faite, on ne trouve pas l'interlocuteur, le miroir qui nous aide à avancer. C'est ce miroir que j'ai trouvé en la personne d'Aurélie qui partage ma vie, et à qui j'adresse le dernier de mes plus sincères remerciements.

## Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
<b>1. HISTORIOGRAPHIE .....</b>	<b>19</b>
<b>1.1. LA VILLE, UN THÈME POUR DE NOMBREUSES DISCIPLINES.....</b>	<b>21</b>
1.1.1. La ville des historiens .....	21
1.1.2. Une tradition penchée sur parcellaire .....	23
1.1.3. Les archives du sol .....	25
1.1.4. L'étude systématique.....	27
<b>1.2. LA MAISON MÉDIÉVALE, DU SUJET ISOLÉ À SON INTÉGRATION DANS UN CADRE.....</b>	<b>28</b>
1.2.1. Par l'œil des architectes : les balbutiements d'une discipline .....	28
1.2.2. De l'habiter à l'habitat .....	30
1.2.3. La maison par sa structure, et son intégration au système urbain .....	32
<b>2. LA VILLE DE CAYLUS .....</b>	<b>35</b>
<b>2.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES.....</b>	<b>37</b>
2.1.1. Généralités et études antérieures.....	37
2.1.2. La méthode d'analyse .....	38
2.1.3. Les limites.....	41
<b>2.2. DÉCOUPAGE MORPHOLOGIQUE .....</b>	<b>41</b>
<b>2.3. ÉLÉMENTS DE DATATION .....</b>	<b>43</b>
2.3.1. Un <i>castrum</i> dès le XII <sup>e</sup> siècle ?.....	43
2.3.2. Des quartiers d'habitation pour chaque extension.....	46
2.3.3. La place du marché, centre économique et premier pôle d'attraction .....	48
2.3.4. L'église Saint-Jean-Baptiste, un second pôle d'attraction ..	49
2.3.5. Saint-Michel, une autre église à Caylus ?.....	50
<b>2.4. SYNTHÈSE.....</b>	<b>51</b>
<b>3. AU NORD DE LA RUE DROITE : UN PARCELLAIRE BINAIRE ? ..</b>	<b>53</b>
<b>3.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES.....</b>	<b>55</b>
3.1.1. Généralités.....	55

3.1.2. La méthode d'analyse.....	55
3.1.3. Les limites .....	57
<b>3.2. UN ENSEMBLE D'ÎLOTS CONFRONTANT LA RUE DROITE.....</b>	<b>58</b>
3.2.1. Observation des élévations, les façades .....	58
3.2.1.1. Description générale .....	58
3.2.1.2. Répartition et rythme .....	58
3.2.1.3. L'orientation des toitures .....	59
3.2.1.4. Des façades plutôt récentes .....	60
3.2.2. Observation planimétrique, forme et parcellaire.....	60
3.2.2.1. Le premier îlot : maisons 1 et 2.....	61
3.2.2.2. Le second îlot : maisons 3 et 4 .....	61
3.2.2.3. Le troisième îlot : maison 5.....	62
3.2.2.4. Le quatrième îlot : maisons 6 et 7.....	62
3.2.2.5. Le cinquième îlot : maison 8.....	62
3.2.2.6. Le sixième îlot : maison 9 .....	63
3.2.2.7. Le septième îlot : maisons 10 et 11.....	63
3.2.2.8. Le huitième îlot : maisons 12, 13 et 14.....	64
3.2.2.9. Le neuvième îlot : maisons 15 et 16.....	64
<b>3.3. SYNTHÈSE .....</b>	<b>65</b>
<b>4. ÉTUDE DE CAS : APPROCHE D'UN ÎLOT .....</b>	<b>67</b>
<b>4.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES .....</b>	<b>69</b>
4.1.1. Généralités .....	69
4.1.2. La méthode d'analyse.....	69
4.1.3. Les limites .....	71
<b>4.2. ÉTUDE DE BÂTI D'UNE SUCCESSION DE FAÇADES .....</b>	<b>72</b>
4.2.1. Les matériaux et techniques de construction .....	72
4.2.1.1. Distinction des corps de bâtiments .....	72
4.2.1.2. Des murs en calcaire .....	73
4.2.1.3. Des surélévations en pan de bois .....	75
4.2.1.4. Percements, portes et fenêtres .....	76
4.2.1.5. Les finitions, des murs enduits .....	78
4.2.2. Fonction et programme des bâtiments.....	79

4.2.2.1. <i>Le programme de la maison polyvalente</i> .....	79
4.2.2.2. <i>En cœur d'îlot, des fonctions plus spécifiques</i> .....	80
4.2.2.3. <i>Des programmes versatiles</i> .....	81
4.2.3. <i>Évolution chronologique des façades</i> .....	82
4.2.3.1. <i>Phase 1 : Moyen Âge, une maison sur la rue Droite ?</i> .....	82
4.2.3.2. <i>Phase 2 : début d'Époque moderne, première extension vers le nord</i> .....	83
4.2.3.3. <i>Phase 3 : Époque moderne, seconde extension vers le nord</i> .....	83
4.2.3.4. <i>Phase 4 : XVIII<sup>e</sup> siècle, une maison contre l'enceinte</i> .....	84
4.2.3.5. <i>Phase 5 : le XIX<sup>e</sup> siècle, par-delà l'enceinte</i> .....	84
4.2.3.6. <i>Phase 6 : réfections au XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	85
<b>4.3. SYNTHÈSE</b> .....	<b>85</b>
<b>5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>87</b>
<b>6. RÉFÉRENCES</b> .....	<b>91</b>
<b>6.1. SOURCES ET OUTILS DE TRAVAIL</b> .....	<b>93</b>
6.1.1. Sources inédites.....	93
6.1.1.1. <i>Bibliothèque nationale de France</i> .....	93
6.1.1.2. <i>Archives départementales Tarn-et-Garonne</i> .....	93
6.1.1.2.1. Série C : .....	93
6.1.1.2.2. Série E : .....	93
6.1.1.2.3. Série G : .....	94
6.1.1.2.4. Série J : .....	94
6.1.1.2.5. Série 3P : .....	94
6.1.1.2.6. Séries privées : .....	94
6.1.1.3. <i>Archives communales de Caylus</i> .....	94
6.1.1.3.1. Série AA : .....	94
6.1.1.3.2. Série CC : .....	95
6.1.1.3.3. Série II : .....	95
6.1.2. Sources éditées .....	96
6.1.3. Outils de travail .....	96
<b>6.2. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>97</b>
<b>6.3. INDEX DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>109</b>



## **Table des abréviations**

A.C. : archives communales

A.D. : archives départementales

BnF : Bibliothèque nationale de France

D.A.O. : dessin assisté par ordinateur

E.A. : Entité architecturale

M.H. : Monuments Historiques

S.I.G. : système d'information géographique

S.I.G.D. : système d'information géographique départemental

S.P.R. : sites patrimoniaux remarquables

S.R.A. : Service régional de l'archéologie

U.S.C. : Unité stratigraphique construite



# **INTRODUCTION**



La ville, espace de vie, où grouillent, naissent et convergent les idées. La ville où les contraires se côtoient. Mais avant tout la ville où les sociétés passées ont laissé des empreintes, des traces qui conditionnent notre expérience. C'est cette ville qui m'attire et m'intrigue, par sa complexité et par sa richesse. Et pourtant ce n'est pas sur une ville, telle que nous l'entendons aujourd'hui, que j'ai décidé de travailler cette année. Il s'agit davantage d'un village, au sens où l'INSEE l'entend, puisque Caylus comprend actuellement 1445 habitants et est passé sous la barre des 2000 au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ce village est pourtant le fruit d'une riche histoire dont les témoignages, au-delà des sources écrites, se retrouvent dans ses murs et dans son parcellaire.

Ainsi, lorsqu'on s'intéresse à un tel sujet, l'heure des définitions peut sembler aussi primordiale que périlleuse. À l'image d'aujourd'hui, il est possible de définir une ville par sa population et par l'espacement entre ses bâtiments. Mais en se penchant sur la ville d'ancien régime et de surcroît sur la ville médiévale, elle peut apparaître tantôt comme un ensemble de bâtiments délimités par une enceinte, tantôt comme un groupement d'habitations abritant les principaux ordres mendiants, etc... En bref, il y a autant de définitions que de chercheurs.

Je me base donc sur les réflexions de ceux qui m'ont précédé, et tout particulièrement de mon directeur de recherche, Bastien Lefebvre, qui indiquait dans sa thèse que : « la ville est avant tout la matérialisation de l'action des sociétés humaines » (Lefebvre, 2008, p. 48). Sur le terrain elle s'observe par la constitution d'un tissu urbain, qui est l'interaction entre « le réseau de voies, le parcellaire et les constructions » (Lefebvre, 2008, p. 43). C'est cette ville, cette manière de conceptualiser l'organisation de l'espace, qui m'intéresse au travers de Caylus et qui m'encourage à utiliser dans la suite de ce texte les termes de ville et de village sans distinction.

Dans l'extrémité orientale du Tarn-et-Garonne, se trouve la frontière historique du Quercy et du Rouergue (fig. 1). La vallée de la Bonnette porte le nom de cet affluent de l'Aveyron qui sillonne les reliefs du nord au sud jusqu'à Saint-Antonin-Noble-Val. Elle trouve sa formation dans la rencontre de deux entités géologiques que l'on peut ici rapprocher des deux territoires historiques. Géologiquement, l'entité du Rouergue subit donc une subduction, puisqu'elle plonge sous celle du Quercy, formant ainsi le causse de Caylus par déformation.

À l'endroit défini pour l'implantation du village, le causse forme une alcôve dont la définition de l'origine dépasse largement les compétences nécessaires à l'élaboration de ce mémoire, et n'y apporterait en réalité pas grand-chose. La pente nord, surplombée par le causse, présente un replat sur une centaine de mètres qui comporte une éminence. C'est cet espace privilégié qui a été choisi pour installer le village, la colline servant de zone fortifiée et la zone alentours ayant permis le développement urbain. Ainsi le village est adossé au nord à un relief qui le protège des vents froids du nord, quand l'éminence le protège des vents du sud, mais permet également un temps d'ensoleillement important qui y rend le climat assez agréable toute l'année. Ce village est situé en surplomb de la Bonnette, à laquelle il accède en descendant vers l'est sur une centaine de mètres. Sans réel besoin de descendre jusqu'à la rivière, l'approvisionnement en eau peut se faire aisément par les sources captées aux environs des deux fontaines : celle de Lifernet et celle du Portanel.

Caylus est donc un village profitant de conditions topographiques propices à l'installation d'une place défensive. La route actuelle depuis Septfonds qui plonge du causse vers la vallée n'est pas un chemin naturel. Elle est construite au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'occasion de grands travaux de décloisonnement du Quercy, illustrés dans les atlas de Trudaine (Astoul, 2010). Lors de l'installation du village, le causse sert donc probablement de rempart, et l'essentiel des accès se font par l'est, où la pente est beaucoup plus douce.

Caylus ne dispose pas de date de fondation. Le premier document qui renseigne cette ville est une charte de 1176, qui indique un échange de droits sur les *castra* de Montclar et Montpezat d'une part et de Caylus d'autre part, entre le comte de Toulouse et deux seigneurs de Montpezat. En 1211, Simon de Montfort s'empare de la ville, en chemin pour Cahors au cours de sa croisade contre les Albigeois. Elle est récupérée par Raymond VI, comte de Toulouse avant de retomber dans les mains des croisés en 1212 (Devals, 1873).

En 1244, sa communauté dispose de son propre sceau, et Caylus est en 1257 le chef-lieu de l'une des plus grandes châtelainies du Quercy. Elle s'étend à cette époque sur « tout l'actuel canton, sauf Espinas, et le débord[e] largement au Nord et à l'Ouest, jusqu'aux portes de Cahors » (Eclache, 1982b, p. 1). Alphonse de Poitiers octroie à la communauté une charte de coutumes en 1262 et la ville entre dans le domaine royal en 1271.

La guerre de Cent Ans a un fort impact sur la population du village et ralentit son développement. Si Caylus n'est pas prise par les anglais au cours du conflit elle passe toutefois sous domination anglaise suite au traité de Brétigny, en 1360 avant de revenir vers la couronne de France en 1369. L'essentiel de l'impact de ce conflit sur la ville s'observe par l'envoi régulier de troupes.

Le XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle marquent une sorte d'essor économique du village malgré les épidémies de peste. Quatre foires annuelles s'y tiennent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et la ville semble prospérer jusqu'aux guerres de religion.

En 1562, Caylus est prise par les troupes de Duras et pillée pendant plusieurs jours. Elle n'est pas reprise pendant le reste du conflit, mais abrite cependant Louis XIII en 1622, lors de son assaut contre la ville voisine de Saint-Antonin. Le village reste tout au long du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle une « bourgade aux activités strictement rurales » (Eclache, 1982b, p. 3) jusqu'à la construction de la route royale au XVIII<sup>e</sup> siècle qui la relie désormais plus directement à Caussade, Montauban ou encore Villefranche de Rouergue. À cette occasion, les ouvrages défensifs de la ville sont démantelés, et elle devient peu à peu le charmant bourg rural qu'elle est aujourd'hui.

Caylus est donc historiquement à la confluence de l'échec et de la réussite. La réussite d'un développement urbanistique efficace qui lui a permis de résister aux agressions extérieures tout au long des périodes médiévales et modernes, mais un échec en ce qui concerne les décennies qui ont suivi. C'est un village qui s'est progressivement assoupi au profit de plus grandes villes comme Saint-Antonin, Caussade, mais surtout Montauban, jusqu'à ces dernières années, où la communauté d'habitants et la présence du camp militaire lui ont donné un nouveau souffle.

Ce travail de master va donc s'intéresser au village de Caylus à travers son tissu urbain, c'est-à-dire à travers sa trame urbaine, son parcellaire et ses bâtiments. Nous chercherons à comprendre quelles sont les phases et quels sont les déterminants de son développement au cours du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Par ce prisme, nous tenterons de définir si, au regard de la régularité planimétrique de certains ensembles de bâtiments, il est possible de mettre en évidence des campagnes d'aménagements planifiés et de souligner leurs rythmes et leurs directions.



# **1. HISTORIOGRAPHIE**



## 1.1. LA VILLE, UN THÈME POUR DE NOMBREUSES DISCIPLINES

### 1.1.1. La ville des historiens

Débuter un travail de recherche sans s'intéresser aux personnes qui ont développé les méthodes, à celle qui ont travaillé sur des sujets similaires ou géographiquement proches serait un non-sens total. C'est pourquoi un point historiographique constitue un passage inévitable de l'amorce d'un mémoire de recherche.

L'histoire du Quercy et du Rouergue a bénéficié d'une forte dynamique d'étude des documents d'archive au cours des trois derniers siècles. Ces régions constituent un véritable creuset de productions historiques dont la tradition mauriste constitue un jalon incontournable. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, deux moines, Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissette se sont attelés à éplucher une documentation issue de fonds d'archives très divers allant du Trésor des Chartes à des fonds privés en passant par les grandes institutions locales. Ce travail titanesque de compilation leur a permis de publier une Histoire Générale du Languedoc accompagnée de notes et des textes utilisés sous leur forme transcrite. Ce travail nous est parvenu par des rééditions successives, dont la première est à attribuer à Alexandre Dumège au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette édition, bien que visant à donner une cohérence d'ensemble à l'ouvrage, a le désavantage d'être « dénuée de toute valeur sérieuse [et est donc tombée] dans le discrédit le plus complet » (Devic *et al.*, 1730a, p. 9). Il a fallu parvenir au dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'un libraire toulousain, Edouard Privat, rassemble une nouvelle équipe d'érudits pour rééditer cette Histoire Générale du Languedoc avec la plus grande rigueur permise par l'époque. Cette dernière édition, que nous avons consultée pour l'exécution de ce mémoire, n'est cependant plus utilisable comme une donnée brute. La science historique ayant considérablement évolué depuis la III<sup>e</sup> République, ce document est utile essentiellement par les sources transcrites qu'il propose.

Cependant, ces travaux ne traitent pas exclusivement de la ville comme sujet central. Il s'agit en effet d'une approche d'histoire politique, ou d'histoire des faits. La documentation concernant l'espace urbain a longtemps été bercée de lieux communs dont

il suffit de se plonger dans quelque publication du XIX<sup>e</sup> siècle pour en saisir l'esprit. Prenons l'exemple d'André Du Bourg, qui écrit à la fin de la guerre franco-prussienne : « De tout temps, le moyen âge s'occupa à construire des villes, qu'il entourait toujours de murailles, suivant la tradition romaine et les nécessités de l'époque. Mais dans la première partie, son œuvre fut lente et se borna à l'érection de quelques grandes villes disséminées dans le territoire. Autour d'elles s'étendaient d'immenses contrées, en grande parties incultes, des forêts profondes, aux lisières desquelles se montraient timidement les humbles cabanes des malheureux paysans, exposés eux et tout ce qui leur appartenait, à des dangers incessants » (Du Bourg, 1872, p. 289). Cette manière de penser se couple volontiers avec la tradition d'une histoire principalement politique, vouée à nourrir le « roman national ».

En parallèle de cette tradition de dissertation libre sur base de quelques sources, des travaux plus « académiques » ont été initiés par les instances du pouvoir. Sous le Second Empire, le Conseil général de Tarn-et-Garonne met en place un service d'inspection des archives communales dans le but de les inventorier et de les classer. L'un de ces inspecteurs, Jean-Ursule Devals, bien connu dans le Tarn-et-Garonne pour ses très nombreuses contributions à l'histoire locale, est assigné en 1864 aux cantons de Caylus et Saint-Antonin. Il découvre à Caylus un fonds d'archive qu'il juge receler « de véritables trésors » (Devals, 1873, p. 5). Une dizaine d'année plus tard, il obtient l'autorisation par le Ministre de l'Intérieur de faire l'analyse de ce fonds d'archives, et principalement des comptes consulaires, qu'il publie avec le concours du maire d'alors et du Conseil général du département. Ce travail considérable correspondant au dépouillement et à l'analyse de plus de « 30 000 pages in-folio » (Devals, 1873, p. 7) lui a permis de présenter l'histoire de Caylus et de son canton des origines jusqu'en 1790 d'une manière très factuelle, sous la forme d'Annales et en citant chaque source. Il s'agit ici d'une ressource extrêmement précieuse qui détaille tant les événements politiques que l'établissement d'un lotissement à l'emplacement d'un ancien fossé, ou encore les réparations de fortifications. La seule difficulté dans l'appréhension de cette ressource se trouve dans le classement des archives communales, qui a été révisé depuis, mais dont la nouvelle version est heureusement publiée avec un inventaire et un tableau des correspondances des côtes (Lafforgue *et al.*, 1983).

Quelques années plus tard, un érudit local du nom de Firmin Galabert, nommé l'abbé par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, fait la découverte d'une copie

d'une chronique de l'épisode de la prise de la ville par les troupes du seigneur de Duras en 1562. Le document est séparé en deux morceaux, l'un qui est retrouvé dans la hotte d'un chiffonnier et l'autre dans des documents de l'ancien notaire M. Bories de Caylus. Il en fait donc la transcription et traduit l'ancien français dans celui en usage en 1879, et le publie dans le Bulletin archéologique de Montauban (Galabert, 1879a). Cet article complète le travail antérieur de J.-U. Devals et donne une matérialité nouvelle à l'épisode de 1562, qui y est décrit dans les détails les plus scabreux.

Cette vision de la ville, toujours très politique, se retrouve confrontée après-guerre au développement du courant de la Nouvelle Histoire. Cette innovation quant à l'appréhension de l'histoire s'intéressait désormais au sujet urbain par son aspect social. Certains chercheurs ont ainsi pu y voir un espace de confluence des savoir-faire ayant mené à la formation d'un capitalisme primitif toujours accolé à ses compagnons : le salariat, les inégalités et par conséquent la criminalité. Ce courant de pensée, développé en parallèle des soulèvements sociaux de la fin des années 1960, observe la ville par ses fonctions. Prenons l'exemple de Paris au bas Moyen Âge qui, d'après Bronislaw Geremek, cumule les fonctions « de capitale du pays, de centre d'enseignement universitaire et de centre important de commerce et de crédit » (Geremek, 1968, p. 13). Soit une ville vouée à la politique, l'éducation d'une élite et l'économie.

Cet axe d'étude de la ville éminemment social a longtemps été un domaine que les historiens tendaient à se réserver. Mais en parallèle et dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres manières d'appréhender la ville se sont développées, notamment à partir des plans ou autres documentations cartographiques, qui permettaient de lire l'organisation et la planification de l'espace.

### **1.1.2. Une tradition penchée sur parcellaire**

L'analyse du parcellaire urbain, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, commence souvent par l'observation approfondie du plan de la ville. Si Félix de Verneilh avait déjà montré un intérêt certain pour les plans très réguliers de certaines villes comme Montpazier ou Aigues-Mortes dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Lavedan, 1926), Pierre Lavedan est celui qui a véritablement donné l'impulsion à cette méthode d'analyse. De son œil de géographe, il observait et décortiquait les plans d'un très grand nombre de villes et villages, dans la France entière, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il a développé cette approche,

dont l'ouvrage *Géographie des Villes* (Lavedan, 1959) est l'une des briques fondatrices, avec la notion que le plan actuel reflèterait des états précédents du parcellaire qui subit des transformations sur le temps long, formant ainsi des plans à la lecture complexe, mais aussi des aménagements rapides et souvent coordonnés par une autorité qui produisent souvent des parcellaires très réguliers, le paroxysme étant certaines villes américaines telles que Salt Lake City (Lavedan, 1959, p. 116, fig. 14). Pierre Lavedan a également amené une manière de penser la ville par ses couches successives : une topographie naturelle qui conditionne l'installation comme les cours d'eau, reliefs et autres conditions d'ensoleillement et de circulation de l'air, des aménagements liés à la circulation des hommes, dont les nœuds peuvent constituer des points d'intérêt pour des activités telles que le commerce et enfin une parure bâtie qui rassemble des monuments, habitats et autres structures construites pour des usages variés. Ce décorticage du fait urbain par l'œil du géographe a donc eu un effet fondateur sur les méthodes actuelles d'analyse morphologique des villes.

Le milieu du siècle voit le début d'un développement d'institutions visant à documenter l'histoire urbaine. C'est ainsi que la Commission Internationale pour l'Histoire des Villes est créée en 1955. Elle a pour mission de créer une cartographie historique des villes et mène en 1973 à la publication du premier Atlas historique des villes de France (Jean-Courret et Lavaud, 2013). Cette collection qui présente sous la forme de restitutions et de cartes l'évolution des villes selon les données les plus éminentes a continué à être publiée encore aujourd'hui.

À cette époque de la publication du premier Atlas historique des villes de France, Françoise Boudon propose un écho de ces méthodes d'analyse parcellaire avec son travail sur le quartier des Halles de Paris (Boudon, 1977). Elle se base sur le postulat que « La parcelle est le plus petit dénominateur commun de l'implantation humaine » (Boudon et Blécon, 1975, p. 773). Ainsi, en observant l'évolution de la morphologie des plans anciens, les séparations ou regroupements de parcelles et plus généralement les évolutions de leur nombre, elle parvient à interpréter les évolutions du paysage et leurs hypothétiques raisons.

Enfin, le regard de certains historiens s'est porté sur les sources cartographiques, qui associées aux sources textuelles, permettent de produire une documentation à l'intérêt non-négligeable. Quelques monographies de villes et villages ont été produites sur cette base. C'est le cas de l'étude de Saint-Jean-d'Alcas par Gisèle Bourgeois (1974), qui compile

des sources textuelles et un compoix décrivant l'organisation du fort villageois. En parallèle, la recherche se focalise sur de grands axes thématiques, comme cela s'observant l'ouvrage de Jean-Pierre Leguay consacré à la rue médiévale (Leguay, 1984). La voirie, qui est l'un des composants fondamentaux du tissu urbain, y est décrite par sa taille qui conditionne le type de circulation, par sa structure qui permet une gestion des flux divers et par l'activité qu'elle accueille. Un tel ouvrage se base donc en partie sur une riche documentation historique, un soupçon d'onomastique mais principalement sur l'analyse du parcellaire, définissant des alignements et désalignements.

Dans le Midi de la France, à partir des années 1990, la tradition d'analyse du parcellaire se poursuit, notamment grâce à Jean-Loup Abbé qui étudie la création et surtout le développement des espaces urbains. Il se base sur des sources fiscales comme les compoix, terriers ou plans terriers. Cécile Gloriès applique ces méthodes, en parallèle de l'observation des élévations, à l'occasion de son mémoire de maîtrise soutenu en 1996 sous la direction de Sylvie Faravel et portant sur l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin (Gloriès, 1996 ; 1999). Quelques années plus tard, Élodie Cassan s'intéresse aux agrandissements successifs de Najac au cours de sa maîtrise, réalisée sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle (Cassan, 2006).

Les travaux effectués par le prisme de l'analyse du parcellaire à l'aide de documents planimétriques ou fiscaux ont donc constitué le terreau d'où a germé une nouvelle appréhension de la ville. La notion de topographie est venue s'agréger au cadre politique et social fourni par la tradition des historiens.

### **1.1.3. Les archives du sol**

Ainsi, les méthodes qui ont été évoquées jusqu'ici ne prenaient pas en compte l'archéologie comme une source de documentation de la ville. Cela est globalement dû à la très relative jeunesse de ce que nous nommons aujourd'hui l'archéologie urbaine.

Cette approche de l'archéologie a fait ses premiers pas sur les îles britanniques, suite à la Seconde Guerre mondiale. Il est nécessaire de rendre cette paternité notamment à Martin Biddle qui a élaboré ces méthodes dans la ville de Winchester (Biddle et Hill, 1971). Il associe ainsi ses découvertes archéologiques en termes de limites de parcelles et surtout de voirie pour établir une continuité ou une rupture entre les structures antiques et médiévales. Associé à Daphne Hudson, il a publié deux ans plus tard une monographie

de Londres à partir de fouilles effectuées au XX<sup>e</sup> siècle, reportées sur des plans (Biddle *et al.*, 1973). Ceci leur a permis de montrer une très probable continuité d'occupation entre la fondation en 43 de notre ère et aujourd'hui, mais également les dangers qu'encourent les vestiges archéologiques en contexte urbain, à des périodes où la construction est très dynamique.

C'est notamment cette approche qui influence Henri Galinié dans ses travaux des années 1970. S'intéressant à l'adaptation de ces méthodes outre-manche au sol français, il publie en 1979 *Les archives du sol à Tours* (Galinié et Randoïn, 1979), résultat de ses recherches sur la capitale des châteaux de la Loire.

En France, l'ouvrage de Charles Higounet *Paysages et villages neufs du Moyen Âge* (Higounet, 1975) est marqué par une tradition toute autre. Il propose de définir trois types de développements urbains propres au Midi de la France : les bastides, villes construites ex-nihilo sur un parcellaire orthonormé à l'extrême et autour d'une place de marché ; les sauvetés d'origine religieuse et les castelnau, correspondant à des villages entourant une place forte. Cette classification a influencé tout un pan de l'imaginaire collectif du Midi, par la production littéraire, le tourisme et l'appropriation du patrimoine par les usagers.

Au cours des années 1980, le sujet urbain prend de l'ampleur, notamment par la création en 1984 du Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU). Cette entité se place dans un processus de réflexion méthodologique de l'archéologie urbaine pour faire « non plus une archéologie « dans » la ville mais une archéologie « de » la ville » (« Archéologie de la ville - Ministère de la Culture, » s.d.). C'est également la période qui voit le développement des méthodes d'analyse de Gérard Chouquer, notamment par thèse en 1982 sur les cadastres romains, faisant école à partir des années 1990 sous le nom « d'archéogéographie ». Ces méthodes d'analyse diachronique des rémanences dans le paysage de structures anciennes, si elles ont été vivement critiquées, ont néanmoins eu un apport considérable pour le développement d'une archéologie du paysage rural qui a des applications concrètes dans l'analyse de parcellaire, telle que pratiquée de nos jours.

La tradition de l'association d'une archéologie urbaine et d'une lecture du parcellaire, telle qu'exposée plus haut au sujet d'Henri Galinié, est aussi pratiquée et appuyée par Bernard Gauthiez. Il propose d'abord une lecture de la ville de Rouen, en ouvrant quelques fenêtres sur des lotissements. Il les étudie par leur morphologie parcellaire, leur architecture et leur statuts juridiques et fonciers qui forment un « statut architectural » (Gauthiez, 1995, p. 18). Cette recherche très « historicisante » est reprise

quelques années après dans un article méthodologique qui vise à montrer les apports et limites de l'analyse parcellaire et l'intérêt de croiser les résultats avec des données archéologiques (Gauthiez, 1999).

En 2003, un ouvrage collectif est publié par des chercheurs français, chacun dans leur région d'expertise, et qui utilise les méthodes d'analyse morphologique (Gauthiez *et al.*, 2003). De nombreux collaborateurs sont appelés à participer, ce qui permet une couverture très éclectique du territoire français, mettant en évidence diverses traditions régionales.

Cette publication sert de référence à l'approche de la thèse de doctorat de Bastien Lefebvre, soutenue en 2008 à l'Université de Tours François – Rabelais. Il y propose une lecture de l'évolution parcellaire et bâtie de tout un quartier de la ville installé en lieu et place de l'amphithéâtre antique. Cette thèse rend ainsi compte des évolutions, des réappropriations et des ruptures qui s'opèrent dans le tissu urbain d'une ville.

#### **1.1.4. L'étude systématique**

En parallèle des recherches évoquées plus haut, le sujet urbain a été renseigné et enrichi d'une manière non négligeable depuis la mise en place de cadres législatifs garantissant une étude systématique.

En 1964, André Malraux fonde l'Inventaire général du patrimoine culturel qui a pour mission d'inventorier, d'étudier et de faire connaître à la population le patrimoine français. Une campagne d'Inventaire fondamental est réalisée à Caylus au cours des années 1980. En définitive, ce ne sont pas moins de 27 maisons, l'église, la halle, le château et les fortifications qui sont étudiés et compilés sous la forme de dossiers verts. Une publication de 1993 offre une synthèse de tous ces travaux pour les villes et cantons de Caylus et de Saint-Antonin et reste à ce jour le travail le plus complet effectué sur Caylus (Loncan *et al.*, 1993). Il s'agit de l'ouvrage le plus complet traitant de la ville médiévale de Caylus, et qui est encore considéré comme une référence.

Depuis cette publication, l'essentiel de la documentation produite au sujet de Caylus concerne quelques rares fouilles, généralement dans les hameaux alentours comme à Saint-Martin-d'Espiémonts (Cousi, 2005). C'est le cadre législatif de l'archéologie préventive qui a permis l'intervention de l'Inrap dans le parc du château neuf, qui se trouve sur le versant oriental de la butte du château royal. En effet, à la fin du printemps

2018, un diagnostic archéologique dirigé par Eric Tranier, a notamment permis d'émettre de nouvelles hypothèses quant au tracé d'un ancien rempart dont un tronçon a été retrouvé lors du sondage. De plus, une occupation antérieure au XII<sup>e</sup> siècle a été suspectée du fait de fragments de *tegulae* extraits des sondages, ce qui pourrait signifier soit une occupation de la butte au Bas-Empire, soit un emploi de matériaux récupérés à proximité (Tranier, 2018).

Les services de l'Inventaire, quant à eux, sont restés très présents dans les environs de Caylus. En effet, la cellule chargée du patrimoine du pays Midi-Quercy occupe une maison caylusienne donnant sur la route Nationale. S'ils n'ont pas pu se pencher sur le patrimoine de Caylus ces dernières années, les travaux des chercheuses et chercheurs ont grandement enrichi les connaissances concernant l'architecture locale, notamment au sujet de Saint-Antonin (Aleyrangues et Joy, 2010).

L'étude systématique, par son large spectre d'observation, a notamment permis à la recherche de faire le lien entre le fait urbain, tel qu'il est étudié par les adeptes des sciences sociales, et la cellule fondamentale du fait social : la maison.

## **1.2. LA MAISON MÉDIÉVALE, DU SUJET ISOLÉ À SON INTÉGRATION DANS UN CADRE**

### **1.2.1. Par l'œil des architectes : les balbutiements d'une discipline**

Le fait social que représente la maison dans nos sociétés actuelles présente une histoire complexe. Se focaliser sur la maison médiévale et moderne nécessite également de s'intéresser à l'histoire de son appréhension par les savants et chercheurs.

Ainsi, recentrer le débat sur l'objet bâti a souvent été une prérogative visant un patrimoine dit d'exception. L'essentiel des avancées notables de l'ère du romantisme et des décennies qui l'ont suivie en matière de bâti patrimonial est à attribuer aux grands noms des Monuments Historiques, Prosper Mérimée, Arcisse de Caumont et Eugène Viollet-le-Duc. Néanmoins, ces Pères du Patrimoine se sont focalisés sur une architecture monumentale, en dépit d'édifices plus modestes (Garrigou-Grandchamp, 1992).

En outre, le premier à avoir tenté de rendre son intérêt au bâti civil n'est autre qu'un attaché à la commission des Monuments Historiques : Aymar Pierre Verdier. La

difficulté qui concernait déjà ce thème à l'époque, est qu'il se rapporte à une architecture plus hermétique à aborder, puisqu'elle se situe généralement dans le cadre privé d'une famille ou du moins ne jouit pas du rayonnement public d'une cathédrale.

C'est ensuite à l'issue de la Grande Guerre, alors qu'une stagnation certaine plane sur la discipline que Camille Enlart se permet de commettre un volume de son manuel d'archéologie consacré à l'architecture civile et militaire (Enlart, 1929). Dans cet ouvrage, une architecture domestique est décrite comme héritée de la *domus* antique, avec une adaptation de son *atrium*. D'après lui, dans l'architecture domestique médiévale, les pièces « sont desservies par un couloir longeant toute une face de l'appartement » (Enlart, 1929, p. 56). Il y décrit l'évolution des attributs de cette architecture avec notamment une dizaine de pages sur les escaliers, de même pour les cheminées, etc... L'analyse proposée se rapproche davantage de la tradition des Monuments Historiques que d'une réflexion archéologique telle que conçue à notre époque.

Quelques décennies de flottement et une guerre mondiale plus tard, Pierre Lavedan propose une synthèse sur l'habitation médiévale dans son ouvrage destiné aux monuments de France (Lavedan, 1971). Il avait déjà proposé une dizaine de pages de réflexion sur l'architecture de la maison urbaine au Moyen Âge dans son ouvrage sur l'architecture française, mais celle-ci se limitait aux hôtels particuliers d'une part et aux immeubles à loyer d'autre part. Dans cette synthèse de 1971, Pierre Lavedan distingue trois traditions attribuées au rang social des propriétaires en omettant les plus pauvres par manque de données, qu'il justifie par la non-pérennité des constructions réalisées par des pauvres. Il propose donc en premier lieu le modèle de l'habitation bourgeoise, qui est « étroite », dans laquelle « la distribution se fait en profondeur » (Lavedan, 1971, p. 342) avec un espace commercial au rez-de-chaussée et une cuisine en arrière à proximité d'un jardin modeste. Vient ensuite l'habitation seigneuriale, qui est calquée sur le modèle de la forteresse, voire du château féodal avec ses créneaux et ses mâchicoulis. Elle peut également prendre la forme du château de plaisance, qui apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle et développe pleinement les espaces de jardins. Pour terminer, il développe le sujet de l'habitation royale, le palais, avec les chambres tantôt de parade, tantôt à coucher, et autres oratoires, salles de bain, bibliothèques. Cette synthèse illustre une polarisation de la recherche vers « l'habiter » plutôt que « l'habitat ». La maison comme sujet d'étude y est observée par l'axe de l'occupant, et non pas par ses particularités propres. Elle s'attribue au développement de l'histoire sociale au cours des années 1970 qui, comme l'histoire

globale aujourd'hui ou l'histoire du genre il y a quelques années encore, a pu être un courant majoritaire et tendanciel de la recherche historique à une époque donnée.

En parallèle de cette synthèse de Pierre Lavedan, la mise en place nouvelle de l'archéologie urbaine que nous avons évoquée plus haut mène évidemment à la découverte de vestiges bâtis. Des maisons médiévales sont fouillées en partie au cours des années 1980, notamment dans le cadre de fouilles de sauvetage. Mais ces travaux n'ont pas un retentissement très important et les structures découvertes laissent les archéologues démunis face au sujet de l'habitat médiéval qu'ils n'ont pas pour habitude d'étudier (Esquieu, 1995).

### **1.2.2. De l'habiter à l'habitat**

Cette focale placée sur « l'habiter » est contrebalancée, au cours de la dernière décennie du siècle, par un essor d'études isolées qui prennent le parti opposé. En effet, l'observation de la maison pour elle-même devient la règle, alors que des chercheurs s'affairent à proposer des travaux sériels censés mettre en évidence des types régionaux. La construction civile est ainsi étudiée pour toute une suite de critères qui permettent de la classer et d'établir des typologies. Apparaissent ainsi les classifications par rapport à l'organisation des bâtiments, comme l'étude des maisons biterroises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles qui montre, à tort ou à raison d'ailleurs, une construction préférentiellement tournée vers des édifices à corps de logis englobant une cour centrale, avant de se porter sur les tourelles, escaliers en vis et autres éléments de décor des ouvertures (Bonifas, 1989). Si l'intérêt porté au bâti civil est ici très encourageant et symptomatique d'une recherche en maturation, la progression du domaine ne peut se faire que par une unification du savoir à grande échelle et une tentative de compréhension des habitats reposant sur une cohérence nouvelle.

Cette refonte des axes de la recherche sur la maison médiévale est justement entreprise par de toutes nouvelles synthèses s'appuyant sur les travaux sériels des années passées. L'un des plus grands contributeurs à l'étude de la maison médiévale est sans conteste le général Pierre Garrigou-Grandchamp. En parallèle de sa brillante carrière militaire, il a développé une nouvelle approche du bâti civil, en y distinguant les idées de fonction et de programme (Garrigou-Grandchamp, 1992). La fonction de l'édifice permet de distinguer des constructions à visée résidentielle, économique et sociale. La maison y

est définie par des programmes qui sont des compilations des fonctions, menant à l'archétype des maisons médiévales urbaines selon lui : « les maisons polyvalentes » (Garrigou-Grandchamp, 1992, p. 10). Il considère que ce modèle de demeure domine le paysage urbain médiéval par sa proximité directe avec la rue, par une différenciation fonctionnelle des niveaux d'élévation et par une construction généralement en pierre, dont la façade est un exercice de démonstration de la richesse de l'habitant. En marge de ces maisons polyvalentes bourgeoises, sont implantées des habitations plus modestes à fonction uniquement résidentielle, ainsi que des demeures destinées aux membres du clergé et aux hommes d'armes.

La vision de Pierre Garrigou-Grandchamp est néanmoins nuancée quelques années plus tard, lorsqu'un « état de la recherche » sur la maison médiévale urbaine en France est proposé en 1995 par Yves Esquieu. Il y expose un manque de prise en compte des données archéologiques d'alors, qui ont tendance à livrer plus aisément des maisons simples au sol de terre battue que des demeures en pierre. De plus, Yves Esquieu dresse un bilan au pessimisme certain au sujet de ce qu'il nomme des « observations trop limitées » (Esquieu, 1995, p. 119) du bâti médiéval par les archéologues sévissant en contexte urbain, ainsi qu'une « approche iconographique insuffisamment développée » (Esquieu, 1995, p. 122). Ce point historiographique proposé par Yves Esquieu à l'aube du présent millénaire, s'il critique abondamment le clivage entre archéologues non-initiés au bâti et historiens de l'art inconscient de la richesse du sol, a néanmoins la force de son militantisme pour une étude de la maison médiévale urbaine dans son intégralité, pour sa fonction, sa structure et surtout avec une prudence scientifique qui mériterait encore parfois d'être prise en exemple.

Cet appel de ralliement n'est ni entendu par tout le monde, ni immédiatement. Yves Esquieu appuie néanmoins son propos en publiant en co-direction avec Jean-Marie Pesez, trois ans plus tard, un recueil d'études de maisons médiévales urbaines et rurales, réalisées par des chercheurs aux méthodes très variées (Esquieu et Pesez, 1998). Marquant en quelque sorte une certaine réticence à ce pas de côté proposé par Yves Esquieu, une nouvelle synthèse est publiée en 2003 à l'issue des journées d'étude des 19 et 20 mai 2001 sur la maison médiévale dans le midi de la France (Collectif, 2003), qui reprend les modes d'analyses proposés par Pierre Garrigou-Grandchamp dix ans auparavant. Une partie est consacrée à chaque grand axe d'analyse de la maison médiévale, en réservant toutefois

une dizaine de pages aux archives du sol, pour traiter de la question de la gestion des déchets (Catalo, 2003).

### **1.2.3. La maison par sa structure, et son intégration au système urbain**

Jusqu'au début de notre millénaire, nous avons pu voir que l'étude de la maison médiévale a réellement souffert d'une amputation de son contexte tant sur le plan de la topographie et du tissu urbain que sur celui des données archéologiques.

Cependant, il est important de noter qu'en parallèle de son travail sur la maison médiévale pure, avec ses fonctions et ses programmes, Pierre Garrigou-Grandchamp se rallie à certains de ses contemporains en associant cet élément bâti à un « maillage urbain » (Garrigou-Grandchamp, 1992, p. 17) préexistant ou découlant d'un accord entre les propriétaires. Il y associe également l'idée d'occupation du sol et propose une analyse des réponses à une densification de l'habitat par la manière de bâtir. La forme de la maison serait donc fonction du paysage urbain. Elle présenterait des caractéristiques particulières comme l'allongement en hauteur et par conséquent la séparation fonctionnelle des niveaux et l'ouverture sur la rue.

Les axes thématiques sont un développement essentiel de la recherche sur la maison médiévale des vingt dernières années. *L'essai sur la pierre dans la construction*, proposé par Nelly Pousthomis en 2006 démontre la prise de conscience des problématiques archéologiques intrinsèquement liées à l'analyse du bâti. Si le lien au parcellaire n'est pas encore proposé ici, une approche fine de la construction est conseillée, étudiant le matériau pour ce qu'il est, son origine et les traces de mise en œuvre observable. Cette approche visant à décrire en détail pour analyser ensuite de manière qualitative généralement, mais aussi désormais de manière quantitative, est héritée des nouvelles méthodes de l'archéologie. Cette publication ouvre donc la voie vers cette nouvelle manière de lire la maison médiévale.

Sur le thème des matériaux de construction, la question du bois nécessite un léger développement. L'habitation médiévale peut être faite de très nombreuses façons. Pierre Garrigou-Grandchamp, en 1992, prend le parti d'associer la maison médiévale et l'utilisation de la pierre. En parallèle, la question du bois est encore assez rarement évoquée dans les années 1990. Le bois dans la construction fait l'objet d'un chapitre dans

la publication d'Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez, dont deux sous-parties consacrées au pan de bois (Saint Jean Vitus et Seiller, 1998). Ce *hiatus* perdure jusqu'à très récemment, avec un article de synthèse d'Anne-Laure Napoléone (2006) issu du colloque de Cahors sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France. Cet article est suivi en 2011 d'un autre colloque, hébergé par le laboratoire CITERES de Tours – UMR 3176, et qui s'intitule *La construction en pan-de-bois dans l'architecture du Moyen Âge et de la Renaissance* (Alix et Épaud, 2013). Ce nouvel intérêt pour le pan de bois, longtemps considéré comme très marginal jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle (Garrigou-Grandchamp, 1992), commence à être accepté et reconnu dans le *corpus* des maisons médiévales. Pierre Garrigou-Grandchamp lui-même s'en fait l'écho en 2012 lorsqu'il réalise un inventaire du pan de bois d'Auvillar (Garrigou-Grandchamp, 2012). Ce thème se développe donc, et fait ainsi l'objet d'un mémoire de Master, réalisé par Léa Gérardin sur le pan de bois à Montricoux (Gérardin, 2012). Ce travail effectué en partenariat avec le service de l'Inventaire du Patrimoine et la société Hadès s'est basé sur un recensement des constructions en pan de bois du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle suivi d'une réflexion sur de possibles espace lotis de cette manière. En parallèle de ce travail, une dynamique de recherche est assurée par d'autres mémoires autour de 2012. C'est le cas de Pauline Piot sur Lisle-sur-Tarn, également en partenariat avec l'Inventaire, de Laurent Girousse sur Mirepoix, et jusqu'à Joris Moron, l'an dernier, au sujet de la ville de Moissac (Moron, 2018). Ce travail a permis, notamment en compilant des données d'analyse de bâti, mais aussi de fouilles dont l'une a été faite à l'intérieur d'une maison en pan de bois, de proposer une lecture de la maison médiévale en pan de bois dans son contexte.

Concernant Caylus, les travaux de l'Inventaire Général dans les années 1980 avaient déjà constitué un solide socle de connaissance sur les maisons du village. Les 27 maisons étudiées l'avaient été pour leur valeur patrimoniale et la notion d'intégration au tissu urbain avait été déjà abordée, notamment au sujet de l'une des maisons donnant sur la route Nationale marquant le tracé du rempart nord (Loncan, 1982a). Prenant le parti diamétralement opposé, un projet de recherche en design a été mené par l'institut supérieur des arts de Toulouse (isdaT) en 2016-2017 (Bruyère, Evezard et Giorgino, 2016-2017). Cette initiative a pris place en partenariat avec le Fablab origami et le projet d'animation « Le Propulseur » dans le but de questionner le rapport des habitants à la ville notamment autour des questions du travail et de l'emploi. Ils ont ainsi procédé à des relevés et à des coupes de certains bâtiments, tout en proposant des solutions de

réhabilitation. Concernant le centre urbain, l'essentiel de leur travail a porté sur les maisons bordant le sud de la rue Droite, en tentant de réfléchir à la préservation du bâti ancien par des rénovations non-invasives, un camouflé des réseaux disgracieux, la mise en valeur des caves, etc... Si cette étude n'a pas grand rapport avec l'architecture intégrée à la ville médiévale, elle a toutefois le mérite d'avoir abordé des questions essentielles au sujet de nos manières de vivre avec le patrimoine.

Ainsi, l'historiographie de la ville, de la maison médiévale qui lui est intégrée et plus particulièrement du village de Caylus nous permet d'observer l'intérêt non négligeable d'une étude de ces bâtiments. Le projet de protection au titre des « Sites Patrimoniaux Remarquables » (S.P.R.) ajoute en outre un enjeu à cette recherche qui pourra peut-être apporter sa pierre à l'édifice de la sauvegarde patrimoniale.

## **2. LA VILLE DE CAYLUS**



## 2.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES

### 2.1.1. Généralités et études antérieures

L'échelle de la ville nécessite d'observer des sources globales de données. Il s'agit notamment des sources planimétriques, et d'une partie des sources historiques, qui renseignent sur des états ou des événements, qu'il convient d'étudier avec application.

L'analyse morphologique repose sur l'idée de la rémanence des formes. La topographie d'une ville se construit par couches successives qui épousent, évitent ou effacent tout ou partie des précédentes. Lorsqu'on observe un paysage urbain actuel, cette approche vise donc à déceler les formes anciennes ainsi que celles qui ont pu les modifier de manière à restituer visuellement les évolutions du plan.

Cette méthode part donc de la définition et de la délimitation d'entités spatiales correspondant à un édifice, un îlot, un ensemble d'îlots ou tout autre élément structurant de la topographie urbaine. Ces entités sont appelées unités de plan et sont ainsi décrites et mises en relation d'une manière chronologique et causale. L'exemple donné dans l'ouvrage *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques* (Gauthiez *et al.*, 2003 t.1, p.20) est celui de « la patte d'oie créée par la convergence des voies au débouché d'une porte ». Dans ce cas précis, la porte est un passage qui centralise le départ des routes. La jointure d'une patte d'oie peut donc permettre de situer une porte disparue.

L'analyse morphologique permet ainsi d'ouvrir une fenêtre sur une hypothétique topographie urbaine passée, avec toutes les limites interprétatives que cela sous-entend.

La présente étude s'intéresse à l'aire urbaine de la ville de Caylus. Il s'agit de l'espace compris entre la pente du causse au nord, le fond de la vallée au sud et la rupture de pente menant à la Bonnette à l'est et correspondant à l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle d'après la publication de l'Inventaire (Loncan *et al.*, 1993 p.167, fig.197). Les chercheurs de cette institution qui ont travaillé sur Caylus au cours des années 1980 ont abouti à une restitution phasée du plan de la ville (fig. 2).

Fortement inspirée du modèle du castelnau de Charles Higounet (1975), cette approche décrit Caylus comme une ville installée autour d'un château primitif. Les

habitations auraient donc été construites par vagues successives d'agrandissements concentriques, s'alignant sur les courbes de niveau et épousant la forme de l'enceinte du château. Au nord, la forme arrondie de l'agrandissement est aplatie par la pente très escarpée, jusqu'à l'aménagement de la route royale, qui conditionne le développement des dernières habitations la bordant.

Si cette observation des structures urbaines de Caylus à partir des données de l'Inventaire permet de commencer à aborder le développement de la ville, il ne s'agit en aucun cas d'une analyse morphologique, au sens où peut l'entendre Bernard Gauthiez. En effet, une simple observation des orientations de limites parcellaires suffit à mettre en évidence des régularités et variations qui évoquent des unités de plan. C'est le cas notamment de l'ensemble d'îlots bordant le côté nord de la rue Droite, que nous évoquerons abondamment par la suite.

L'étude de l'Inventaire offre donc un support de travail salubre puisqu'elle s'appuie notamment sur de nombreuses sources textuelles et bâties. Mais dans l'objectif de ce master, qui est de comprendre l'articulation du tissu urbain avec l'architecture, il semble nécessaire de tenter de compléter ces données avec une véritable analyse morphologique.

### **2.1.2. La méthode d'analyse**

L'analyse morphologique de Caylus a été effectuée sur la base de plans vectorisés dans un Système d'Information Géographique constitué sur QGIS en utilisant le système de projection national Lambert-93. Les données cadastrales actuelles ont été récupérées sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr). Le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle m'ayant été transmis en format image, il m'a fallu procéder à sa vectorisation. J'ai donc travaillé avec les deux plans cadastraux en vis-à-vis, en redessinant tout d'abord les parcelles dont la forme et l'emplacement étaient identiques. J'ai ensuite géoréférencé de petits morceaux du cadastre en format *raster* grâce aux parcelles les plus « certaines », ce qui m'a permis de compléter le plan vectorisé petit à petit.

Cette méthode qui m'avait été soufflée par Florent Hautefeuille, si elle m'a demandé un important investissement de temps, a néanmoins donné des résultats bien plus précis qu'une vectorisation simple du plan géoréférencé comme le propose le Système d'Information Géographique Départemental (SIGD) du Tarn-et-Garonne (fig. 3). Cependant, il est important de rappeler que cette vectorisation relève d'une appréciation

de ma part, proposée à partir des parcelles qui semblent n'avoir pas été modifiées. En aucun cas il n'est possible d'interpréter un plan ancien sans l'intervention du facteur humain, qui s'il peut mener sans aucun doute à des surinterprétations, permet toutefois ici de comparer deux images et d'en proposer une synthèse étudiable.

À l'issue de ce travail de dessin, je disposais donc de deux couches *shapefile* (.shp) : l'une regroupait les espaces non-bâties, et l'autre les espaces bâtis. Ces polygones ont alors été regroupés sur une même couche de manière à pouvoir visualiser toutes les limites, parcellaires comme bâties, sur un même plan (fig. 4).

À partir de la carte produite sur S.I.G., les entités spatiales que nous avons appelées « unités de plan » ont été délimitées à l'aide d'un logiciel de D.A.O. Il s'agissait moins de trouver des ensembles cohérents dans le parcellaire de Caylus que d'identifier des ruptures, des anomalies.

S'élevant au nombre de 28, ces unités de plan ont été repérées par des lettres capitales pour les espaces parcellaires et construits, alors que les grands axes de circulation ont été numérotés de 1 à 6, et une description sommaire de chacune de ces entités a été proposée pour donner davantage de clarté au discours.

À la suite du repérage des unités de plan et d'une première tentative de compréhension de leur agencement dans l'espace, la méthode employée dans l'ouvrage collectif *Village et ville au Moyen Âge* (Gauthiez *et al.*, 2003) se tourne vers les sources textuelles.

N'ayant ni le temps, ni l'expérience en paléographie nécessaire pour traiter les sources brutes, pourtant fort abondantes et en majorité inédites à Caylus, je dois pour cette part me tourner vers les travaux déjà effectués.

Certaines données liées aux sources ont été étudiées par les équipes de l'Inventaire dans leur étude fondamentale des années 1980. Elles ont été consignées dans les dossiers, anciennement appelés « dossiers verts », qui sont maintenant en majeure partie accessibles en ligne sur le site [ressourcespatrimoines.laregion.fr](http://ressourcespatrimoines.laregion.fr). Il s'agit de documents comportant entre une dizaine et une centaine de pages traitant de diverses thématiques. Il existe ainsi un dossier sur l'agglomération, un sur les fortifications, l'église, le château, mais aussi sur des maisons isolées qui ont été notifiées car elles conservaient des éléments remarquables. Les données inaccessibles en ligne m'ont été transmises par l'équipe chargée du

patrimoine du pays Midi-Quercy dont les locaux sont situés à Caylus. Ces dossiers verts comportent donc des études ciblées sur des thématiques ou des édifices et citent systématiquement leurs sources, ce qui est un gain de temps non-négligeable.

Une autre source salubre provient du travail d'un archiviste du XIX<sup>e</sup> siècle et inspecteur des archives municipales : Jean-Ursule Devals. Au cours de sa tournée d'inspection des années 1860, il relève l'intérêt que présentent les documents d'archives conservés à Caylus. Il se rend donc à nouveau dans le village vers 1870 pour entreprendre un tri et un classement de ce fonds, dont les seuls comptes municipaux s'élèvent à quelques « 30 000 pages *in-folio* » (Devals, 1873, p. 7). Il en résulte une publication assez difficile à trouver nommée *Notes pour servir à l'histoire de Caylus : recueillies dans les archives de cette ville* (Devals, 1873). Cet ouvrage décrit les événements tels qu'ils ont été compris par Jean-Ursule Devals, année après année de 1177 à 1790 en citant les sources lui permettant quelques interprétations. Si ce type d'ouvrage est à prendre avec précaution, il regorge toutefois d'informations concernant les opérations de modification du bâti et du tissu urbains commanditées par les consuls de la ville.

L'apport des sources ne pouvant pas être direct dans mon cas, je me suis donc appuyé sur les travaux antérieurs pour renseigner et étayer mon analyse morphologique de Caylus.

À la suite de ces deux temps de l'étude, la délimitation des unités de plan suivie de l'observation des sources, il s'agit de tenter d'estimer les relations chronologiques et causales entre ces entités. Cette partie de l'étude est en général effectuée de manière très littéraire, en décrivant les phases d'évolution de l'agglomération et en décrivant certaines thématiques à part.

Ne me sentant pas spécialement à l'aise avec cette manière de faire, j'ai préféré profiter des méthodes de modélisation propres à l'archéologie pour mettre en place une chronologie relative. Les unités de plan ont ainsi été consignées dans un tableau présentant les relations d'antériorité, de contemporanéité et de postériorité. À partir de ce tableau, j'ai ainsi pu dresser un diagramme de Harris simple qui m'a permis de proposer un plan phasé de l'agglomération.

Si cette manière de cadrer l'analyse peut sembler à première vue restrictive, elle constitue toutefois une trame de réflexion sécurisante et protocolaire.

### 2.1.3. Les limites

La description d'une méthode d'analyse n'aurait pas lieu d'être s'il était impossible d'en mettre les limites en évidence. En l'occurrence, si cette méthode permet d'avoir une vision globale d'un espace donné, elle repose néanmoins sur des témoins fugaces et par conséquent contestables. Baser sa conception de l'espace passé sur l'espace actuel constitue une acrobatie certaine. C'est pourquoi il a été choisi de se fonder sur le cadastre de 1836 (A.D.82, 3 P 2340/12) qui subsiste la source planimétrique réellement fiable la plus ancienne pour Caylus.

En ce sens, la numérisation d'un cadastre ancien est faite de choix et de compromis, comme nous l'avons déjà spécifié, et est sujette à l'erreur. Il est donc primordial de rappeler que cette approche relève de l'interprétation des formes, et n'a de valeur que si elle est appuyée par d'autres données. L'apport des sources écrites est donc en général préconisé pour contribuer le discours interprétatif. Dans notre cas, la contrainte de l'utilisation de sources secondaires ajoute un frein à la certitude du résultat qui, s'il n'a pas de gravité particulière, nécessite cependant d'être mis en évidence.

Cependant si ces quelques lignes peuvent donner une impression de discrédit de l'analyse proposée, il convient de rappeler que cette dernière a davantage vocation à servir d'outil de travail, de support de réflexion que de preuve scientifique. L'analyse morphologique sert donc ici à modéliser l'espace urbain de Caylus pour mieux saisir les enjeux de l'étude de cas qui occupera la partie suivante.

## 2.2. DÉCOUPAGE MORPHOLOGIQUE

Le village de Caylus est donc installé en contrebas du causse éponyme sur le replat qui contourne un surplomb rocheux par le nord. Comme nous l'avons développé plus haut, cet établissement semble se faire dans une zone répondant à des critères défensifs et l'essentiel des accès au village se fait par l'est.

À première vue, le village semble organisé autour de plusieurs espaces qui ont modelé le parcellaire (fig. 5 et fig. 6). La butte castrale (A) forme une ellipse qui induit un mimétisme morphologique sur de nombreuses parcelles, dont les unités de plan (C), (D), (E), (F), (H) et (I) qui forment pour les trois dernières un bandeau de 30 à 35m de large sur une pente modérée. L'unité (P) présente également des arcs de cercles permettant de

penser à un aménagement lié à la forme de (A). Ces unités de plan constituent donc un noyau percé par les deux voies (1) et (2) menant respectivement à l'actuelle place du marché (L) et à l'église Saint-Jean-Baptiste (N) où ils aboutissent d'après le cadastre de 1836 (A.D.82, 3 P 2340/12) par des passages couverts, dont seul celui accolé à l'église est conservé (fig.7 et fig. 8). Le triangle formé par leur divergence a été nommé (G).

Le marché et l'église sont reliés par une voie au tracé rectiligne, la rue Droite (3), aux abords de laquelle se développent deux unités de plan très régulières. Au sud, une lanterne de parcelles de tailles assez semblables et formant un front continu (M), et au nord une succession d'îlots séparés par des ruelles presque perpendiculaires à la rue Droite (R).

L'actuelle place du marché (L) est entourée par tout un ensemble d'îlots que nous avons regroupés sous le nom de (K) et qui sont bordés au sud-ouest par d'autres parcelles s'alignant le long de l'axe (J) et au nord par un espace se présentant aujourd'hui comme une esplanade (Q).

La partie orientale de Caylus est rythmée par la séparation de la rue Droite (3) en deux voies. Celle orientée vers le sud-est correspond à l'actuelle rue de l'Église prolongée par la rue du Portanel (4), alors que celle orientée nord-est porte aujourd'hui le nom de rue du Long (5). Ces voies forment une patte d'oie qui multiplie les possibilités d'aménager des faubourgs. C'est notamment le cas entre ces deux rues d'une grande unité de plan triangulaire (I) qui se compose de petites parcelles organisées très régulièrement en îlots séparés de ruelles. Des faubourgs se développent le long de ces voies, comme (S) en bordure nord de la rue du Long (5) et (U) en bordure sud de la rue du Portanel (4). Quelques anomalies semblent correspondre à des espaces aménagés de manière diachronique par rapport à leurs voisins. C'est le cas de (O), dont la forme donne l'impression qu'il est aménagé en fonction de l'église Saint-Jean-Baptiste (N) (fig. 9), (D) qui se compose d'une parcelle de taille démesurée par rapport à ses voisines, ou encore (B) qui recoupe le tracé de la colline fortifiée (A).

Enfin tout au nord, l'avenue du Père Évariste Huc (6), que nous nommerons « route Nationale » tout au long de ce mémoire, borde le village par le nord le long de la pente du causse et conditionne la morphologie de l'unité de plan la plus septentrionale du village (V).

## 2.3. ÉLÉMENTS DE DATATION

### 2.3.1. Un *castrum* dès le XII<sup>e</sup> siècle ?

Les diverses études vouées à Caylus nous permettent de supposer des datations pour certaines des unités de plans décrites plus haut.

Tout d'abord, un *castrum* de Caylus est connu dès 1176, dans une charte indiquant que les droits le concernant sont cédés par les frères de Montpezat au comte de Toulouse Raymond V, en échange des *castra* de Montclar et de Montpezat (Devic *et al.*, 1730b, t.5, p. 1283-1285). L'extrait suivant semble indiquer la présence d'éléments fortifiés à Caylus à la fin du XII<sup>e</sup> siècle : « [...] *in ipso castro de Caslucio seu territorio vel mandamento ejusdem castri vel turribus seu municionibus castri vel honorum Castro pertinentium* [...] » (p.1283).

Ceci laisse donc penser qu'il existe à cette époque un *castrum*, avec toute l'imprécision que sous-entend ce terme, défendu par des tours (*turribus*) et une enceinte (*municionibus*) qui permettent de donner un *terminus ante quem* à la butte castrale nommée (A) situé au dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant de noter que le tracé proposé de la délimitation entre (A) et (I) pourrait être décalé de quelques mètres vers l'est. En effet, le diagnostic effectué en 2018 par l'INRAP dans le parc du château neuf de Caylus a livré un tronçon de mur qui présente « des similitudes avec les constructions médiévales du XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles » (fig. 10) (Tranier, 2018, p. 59).

Associé à ce *castrum*, un bourg est mentionné 35 ans plus tard, au cours de la prise du village par Simon de Montfort en 1211. L'ouvrage destiné à raconter les exploits de ce dernier en Albigeois indique que ce bourg aurait été détruit à cette occasion : « [...] *nomine Caslucium in territorio Caturcensi, et, impetu facto, totum castri burgum extrinsecus succendit* [...] » (Pierre des Vaux de Cernay, 1213-1218, p.49-50 ; citation complète fig. 11).

Cependant la ville est reprise quelques mois plus tard par Raymond VI, comte de Toulouse (Devals, 1873) et il est envisageable que cette destruction de ce bourg n'ait pas été totale.

En 1226, Raymond VII autorise la construction de maisons sur l'emplacement des fossés de la ville « depuis le portail neuf jusqu'au portail de l'église » (Galabert, 1879b, p. 257, note 2). Cet espace de sept brasses de large (« 7 brassas d'ample », soit 11,34m environ) ne peut pas être replacé dans le plan actuel de Caylus selon Firmin Galabert, qui

n' imagine pas que l'église ait été à son emplacement actuel bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant la publication de l'Inventaire considère que cette zone, incluse dans « la partie neuve de la ville » (Loncan *et al.*, 1993, p. 175) doit correspondre à l'unité de plan que nous avons nommée (M), et qui borde le sud de la rue Droite. Cette attribution semble acceptable d'autant plus que cette zone est enserrée par deux passages couverts mis en évidence, l'un à l'extrémité de (1) et l'autre à l'extrémité de (2). De plus, il est intéressant de noter que la mesure de 7 brasses correspond environ à la profondeur de ces parcelles contenues dans (M). La construction de l'unité de plan (M) pourrait donc dater environ de 1226 et par extension l'aménagement de la rue Droite aussi.

D'après un original des titres de la famille de Vezins, J.-U. Devals (1873, p. 29) indique qu'un litige existe en 1270 au sujet d'un lieu situé sous les remparts, entre « la Porte-Neuve et la Porte de l'Église ». La source n'étant pas mentionnée avec plus de précision dans l'ouvrage de Jean-Ursule Devals il est impossible de procéder à la vérification de ce terme de « remparts ». Toutefois il semblerait qu'il y ait bien une fortification surplombant la nouvelle zone à bâtir (M) vers 1270.

Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, vers 1351, la communauté construit des portes et des murailles (Albe, 1905, p. 357). Il y en a « deux séries » (Eclache, 1982a, p. 1) dont l'une est la propriété du roi, et peut donc être rapprochée du rempart de la butte castrale. La seconde appartient à la communauté et doit donc englober tout le bourg primitif, ainsi que les îlots entourant la rue Droite. Il est indiqué dans les travaux de l'abbé Galabert (1901) que même le chevet de l'église était équipé de hourds, dont les corbeaux sont encore visibles en haut des contreforts (fig. 12) et que le clocher servait de guet au XIV<sup>e</sup> siècle. Ces données permettent de supposer qu'à cette époque, les portes devaient s'arrêter au bout de l'actuelle rue de l'Église qui pouvait servir éventuellement d'élément défensif.

En 1385, le dossier d'inventaire fondamental concernant les fortifications indique que la partie de l'unité de plan (M) acquise par la famille Athon confronte « d'une part avec la porte dudit Cailus jadis appelée la porte Damasie et à présent del mercat et d'autre part avec la maison de maître Adhémar Martin notaire et du devant avec la rue Droite et de derrière avec le mur ancien dudit Cailus » (Eclache, 1982a, p. 1). Ceci montre notamment l'évolution du nom de la porte qui semble se trouver à l'extrémité de la voie (1). Elle est tout d'abord désignée comme la « Porte-Neuve » vers 1270 d'après J.-U. Devals (1873, p. 29), puis elle se nomme porte « Damasie » avant de devenir la porte « del

mercat » en 1385. Enfin, elle semble renommée porte « de Lugan ou de Namasie » au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (Eclache, 1982a, p. 1). Le plan visuel de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle confirme son emplacement entre l'îlot (M) et celui au sud de la place du Marché (fig. 13), par un espace délimité en pointillés, soit probablement au premier étage de la porte, et la légende : « *Ici était jadis la chapelle de lugan* » (A.D.82, 3 E 262). Faut-il la rapprocher de la chapelle de château évoquée sur ce même plan et dont nous avons déjà parlé dans la partie consacrée à l'église Saint-Michel ?

En 1464, les noms des portes du Marché, du Portanel, du Vignal et de l'Ifernet sont cités dans les comptes municipaux étudiés par J.-U. Devals (1873, pp. 40–41). Or le Portanel et le Vignal sont des zones aujourd'hui attribuées aux extrémités des rues respectives du Portanel (4) et du Long (5), soit prenant en compte le développement vers l'orient tel qu'il est encore fossilisé aujourd'hui. Il peut donc être considéré que la ville de Caylus a atteint son développement maximal au plus tard à la moitié du XV<sup>e</sup> siècle. La porte du Marché, telle qu'elle est présentée dans le dossier vert, se situe à cette période entre la place du Marché et l'actuelle route Nationale. Sa position indiquerait donc qu'un chemin existe à la place de cette même route Nationale dès le XV<sup>e</sup> siècle. La porte de l'Ifernet quant à elle devait se situer à l'endroit qui a gardé le toponyme, dans la partie la plus occidentale du village, lorsqu'on emprunte la petite rue éponyme en se dirigeant vers l'ouest. D'après André Pégurier, dans son glossaire des noms de lieux en France (Pégurier, 2006), le toponyme « Ifernet » correspond en occitan à un « lieu bas, souvent avec source ». Ceci est corrélé à Caylus par la présence d'une fontaine à cet endroit. Enfin, l'étude d'une maison rue de Lifernet a été réalisée par l'Inventaire (Bongiu et Loncan, 1982o). Dans le dossier vert correspondant, il est indiqué que la maison en question jouxte le *patus* de la tour de Lifernet dès le XV<sup>e</sup> siècle, ce qui permet de situer cette fortification dans la chronologie.

Ces portes ainsi que les enceintes associées subissent le pillage de 1562. Les fortifications ne sont pas ruinées mais les nombreuses brèches obligent les villageois à les réparer, puis à les entretenir jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand le passage de la route Royale et la situation politique les rendent obsolètes (Eclache, 1982a, p. 3).

### 2.3.2. Des quartiers d'habitation pour chaque extension

La grande majorité des constructions de Caylus, comme il semble normal dans une zone d'habitation, correspondent à des maisons. Elles ont fait l'objet d'un repérage systématique au cours de l'inventaire fondamental effectué entre 1982 et 1989. En définitive, 27 bâtiments ont été étudiés plus spécifiquement et consignés dans des dossiers verts (fig. 14). Cette documentation nous permet notamment de nous assurer d'un *terminus post quem* pour les unités de plan concernées qui enrichit considérablement la chronologie de l'analyse morphologique.

La place de la Mairie, aussi connue comme la place du Marché est désignée par l'unité de plan (L) entourée de divers îlots (K). Les constructions qui forment l'unité de plan (K) et considérées comme les plus anciennes sont les couverts. En effet, un document de la commanderie de Lacapelle Livron du XIII<sup>e</sup> siècle semble avoir été rédigé « *en la cuberta* » de Caylus (Eclache, 1982b, p. 1). Cependant, l'attribution des quelques arcades couvertes bordant le sud de la place à cet emplacement désigné dans le document peut être questionnée. Toujours est-il que certaines maisons présentent des vestiges du XIV<sup>e</sup> siècle comme une fenêtre latérale en arc brisé à remplage (Bongiu et Loncan, 1982i) et semblent être désignées dans un compoix de 1392 (Bongiu et Loncan, 1982i, 1982k). Le reste des constructions repérées s'échelonnent autrement entre le XV<sup>e</sup> siècle (Loncan, 1982i), le XVII<sup>e</sup> siècle (Bongiu et Loncan, 1982p), et les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Bongiu et Loncan, 1982b, 1982d, 1982f, 1982h, 1982k ; Loncan, 1982j).

L'unité de plan (M) dont la genèse a été datée à l'année 1226, prend donc visiblement place au pied de l'enceinte, dans les fossés de la ville. Trois maisons ont été étudiées par l'Inventaire, dont les chercheurs ont montré qu'il restait notamment des vestiges des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (Bongiu et Loncan, 1982c, 1982<sup>e</sup> ; Loncan, 1982h).

Séparée de l'îlot précédant (M) par la rue Droite (3), l'unité de plan (R) présente également des éléments de bâti ancien, dont l'étude a pu montrer qu'ils remontaient notamment au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de la célèbre « maison des Loups » (Loncan, 1982g), ainsi que sa voisine en pan de bois (Loncan, 1982f). L'autre voisine de la « maison des Loups » a quant à elle été datée du XV<sup>e</sup> siècle au cours de l'Inventaire fondamental (Bongiu et Loncan, 1982j), mais il se pourrait qu'une étude à paraître réhausse la date de

quelques décennies (à paraître). L'unité de plan (R) a connu une évolution qui sera observée plus en détail au cours de la seconde partie de ce mémoire.

À partir de la place de l'Église, la rue Droite (3) se sépare donc en deux voies (4, 5), qui conditionnent le développement de divers groupes de maisons. La percée d'une route menant à Saint-Antonin aux alentours de 1863 a considérablement entaillé ces unités de plan. Une maison présentant des vestiges du XIV<sup>e</sup> siècle a tout de même pu être repérée dans l'unité de plan (P) (Loncan, 1982c). De la même manière, la maison dite « de Zadkine », dans l'unité de plan (O), a été datée des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (Bongiu et Loncan, 1982a).

L'unité de plan (S), enserrée entre la rue du Long (5) et la route Nationale (6) présente deux maisons qui ont été étudiées par l'Inventaire. L'une, mentionnée dès le compoix de 1392, est modifiée au XV<sup>e</sup> siècle par Jean de Trilhia (Bongiu et Loncan, 1982g). La seconde présente quant à elle des éléments permettant de la dater des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (Loncan, 1982e).

Légèrement plus au sud, dans le delta formé par la patte d'oie entre (4) et (5), l'unité de plan (I) a été également très perturbée par le passage de l'avenue du 8 mai 1945. Deux maisons y ont cependant été repérées et attribuées au XV<sup>e</sup> siècle (Bongiu et Loncan, 1982m ; Loncan, 1982b).

Enfin l'unité de plan (V) ne recèle aucune maison ayant été étudiée dans l'inventaire fondamental des années 1982-1989. Cependant les représentations qui se trouvent dans l'atlas des routes de France du XVIII<sup>e</sup> siècle, appelé également atlas de Trudaine, permettent de penser que cette unité de plan n'existait pas encore (fig. 15) ou était très récente (fig. 16). Sur les figures présentées en annexe, le tracé de la route a été renforcé en pointillés, et l'unité de plan (V) a été colorisée. La construction de la grande route reliant Montauban à Millau entre 1745 et 1780 (Astoul, 2010) a donc été l'occasion de développer cette zone surplombant le village.

Si les 27 dossiers d'inventaire fondamental réalisés sur des maisons n'ont pas tous été détaillés ci-dessus, ils servent toutefois à repérer les unités de plan dans le temps pour préciser la chronologie.

### 2.3.3. La place du marché, centre économique et premier pôle d'attraction

Comme nous l'avons déjà évoqué, en 1242, un document des archives départementales de Haute-Garonne dans le fonds H. Malte concernant Lacapelle Livron est apparemment rédigé « *en la cuberta* » de Caylus (Bongiu et Loncan, 1982a, p. 2). Michèle Eclache l'interprète comme le couvert situé le long de la façade méridionale de l'actuelle place du marché (Eclache, 1982b, p. 2). Ceci peut donc signifier l'existence des îlots bâtis (K) à proximité de ce qui est en passe de devenir la place du Marché (L) au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

D'après Judicaël Petrowiste, un document permet d'attester une halle marchande dès 1274 (Petrowiste, 2007, p. 851). Il s'agit d'une déposition de Durand de Rouffiac en présence de l'inquisiteur Ramnulfe. Les termes employés dans ce document sont : « [...] *in mercato de Caslutio, sub capella communi* [...] » (BnF, ms. Doat 25, folio 21, voir fig. 17). Cela indique donc que cette halle marchande doit être en réalité le rez-de-chaussée de la maison commune. En l'occurrence, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, il est attesté que les habitants possèdent « une maison commune où se tiennent des marchés où sont les mesures de blé » (Albe, 1905, p. 357) sur la place de la ville.

Une halle, appelée une « *loja* », est construite en 1505 et 1506 sur la place du Marché pour accueillir les mesures à blé, jusque-là conservées dans la maison commune (Eclache, 1986).

Sur le plan de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le positionnement de la maison commune, est attesté sur la place, à côté de la halle. Il y est écrit : « *Ici était l'ancien hôtel de ville démoli en 1781* » (A.D. 82, 3 E 262). Cet édifice a donc été détruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La halle quant-à-elle, est rénovée à plusieurs reprises. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les mesures, très endommagées, sont notamment refaites ainsi que la toiture. Enfin, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle et suite à un long débat entre les élus locaux et les représentants de l'État, elle est classée Monument Historique et déplacée à l'ouest de la place du Marché, nouvellement place de la Mairie, pour favoriser la circulation.

### **2.3.4. L'église Saint-Jean-Baptiste, un second pôle d'attraction**

Le dossier d'inventaire fondamental rédigé Aurel Bongiu indique que l'église paroissiale aurait été bâtie à la suite de la prise de la ville par Simon de Montfort en 1211. Si elle est mentionnée en 1226 comme limite de l'emplacement cédé à Pons Athon par Raymond VII, elle est seulement attestée sous son vocable actuel de Saint-Jean-Baptiste en 1270. L'église est ensuite connue comme un prieuré de l'abbaye de Saint-Antonin au début du XIV<sup>e</sup> siècle (Bongiu, 1983, p. 1) jusqu'en 1342, lorsque d'importants travaux de terrassement sont engagés, précédant la construction de l'édifice actuel (N) dont le chevet est terminé en 1374 (Bongiu, 1983, p. 2).

À la suite d'une interruption des travaux pendant la guerre de Cent Ans, le « chœur et une sacristie voûtée d'ogives » sont réalisés entre 1459 et 1470 (Bongiu, 1983, p. 2). L'édifice fait l'objet de multiples travaux de couverture, d'ajout de chapelles et de réparations des dégâts causés par Symphorien de Durfort en 1562 (Bongiu, 1983, p. 3). Ces campagnes de réparation sans modification substantielle du plan de l'édifice, à l'exception de contreforts renforcés ou de la suppression de chapelles, se perpétuent jusqu'à nos jours. L'église traverse allègrement la Révolution et le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à son classement Monument Historique le 28 décembre 1910 (Bongiu, 1983, p. 4-5).

L'édifice connu ici comme l'unité de plan (N) date donc de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Mais les sources détaillées dans le dossier vert d'Aurel Bongiu cité ci-dessus indiquent l'existence d'un édifice antérieur dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui en fait notamment un élément structurant lors de la construction des bâtiments sur l'unité de plan (M) en 1226. Et de la même manière, la porte qui relie l'église et l'îlot (M) à l'extrémité de la rue du Portail Obscur (2) est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1927 comme une construction datant du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, même si elle a dû succéder à un autre ouvrage dont la fonction devait être davantage défensive (Eclache, 1982a, p. 5).

### 2.3.5. Saint-Michel, une autre église à Caylus ?

Un édifice est, quant à lui, très peu connu dans cette ville. L'église *Sanctus Michaelis de Caslus* est mentionnée dans une bulle papale datant du pontificat d'Alexandre III, en 1175.

Le vocable de Saint-Michel indique en général un édifice placé en surplomb, ce qui peut désigner de nombreux endroits dans un village vallonné comme Caylus. En outre, il pourrait s'agir soit d'une église fonctionnant avec le château, soit d'un édifice placé en haut du causse, soit à une position intermédiaire. C'est cette dernière solution qui semble la plus recevable.

Il existe en l'occurrence une chapelle associée au château, qui est notamment citée en 1248 lors du passage d'un acte (Noé-Dufour, 1984, p. 1). Si elle est citée plusieurs fois sans permettre d'établir une continuité, un édifice est représenté dans le plan visuel de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 18) avec l'inscription « *chap. de m. de gaulejac ditte de lugan* ».

La confusion est aisée lorsqu'on s'aperçoit dans le dossier d'inventaire fondamental portant sur le château de Caylus que le registre des comptes consulaires de 1557-1558 indique une demande faite en 1543 par les consuls au capitaine du château « de faire recouvrir la toiture de la tour du château et de l'église Saint-Michel » (Noé-Dufour, 1984, p. 1). Mais il semblerait ici que l'église Saint-Michel ne soit pas la chapelle du château.

D'un autre côté la position de surplomb depuis le haut du causse n'existe pas dans la bibliographie, et doit donc être une fantaisie de ma part. En revanche, un emplacement est cité par l'Inventaire et repris dans la fiche du site archéologique n°82 038 021 qu'il m'a été permis de consulter par le Service régional de l'Archéologie. Il s'agit de l'esplanade située au nord-ouest du village (Q), bordant aujourd'hui la route Nationale.

La fiche du S.R.A. indique que cet édifice aurait pu se situer dans un premier temps « à environ 185 m au nord-ouest du cœur du *castrum* » (Service régional de l'archéologie, 2013). Or il se trouve qu'en recherchant les points situés à 185m de la tour du château (fig. 19), ils tombent au nord-ouest sur l'emplacement de l'esplanade. L'église aurait par la suite été détruite en 1562 au cours de la prise de la ville par Symphorien de Durfort. Le lieu aurait gardé sa fonction de cimetière au cours des années, puisqu'il est indiqué sur le plan visuel du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 20), sans qu'aucun vocable n'y soit cependant renseigné, et disparaît avant l'établissement du plan cadastral de 1836 (3 P 2340) où l'unité de plan (Q) est visiblement arborée.

Cet édifice pose ainsi de très nombreuses questions, que seule une opération archéologique pourrait aborder, dans l'éventualité que les fondations n'aient pas été rasées. Toujours est-il que pour cette analyse morphologique, nous ne sommes pas en mesure de réviser le positionnement et l'identification faits par l'Inventaire et le S.R.A. et associerons donc cette église Saint-Michel à l'esplanade (Q), qui sert de cimetière au plus tard depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être transformé en esplanade entre 1782 et 1836.

## 2.4. SYNTHÈSE

Il convient à présent de tenter une synthèse de ces données morphologiques et historiques. À cet effet, un tableau des relations chronologiques a été dressé (fig. 21) de manière à produire un diagramme de Harris phasé (fig. 22). Ce phasage a été reporté sur le plan délimité (fig. 23).

En tout premier lieu, il semblerait qu'une place forte ait été installée en surplomb de la ville au XII<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de la tour (A). Au début du XII<sup>e</sup> siècle, ce lieu a attiré une population qui s'est installée en dehors de l'enceinte fortifiée, traçant des voies pour descendre dans la vallée, bâtissant une église, des habitations et un mur défensif entouré d'un fossé (1, 2, C, E, F, H, I, N).

Atteignant la limite d'extension *intra-muros* (G) au cours du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, et profitant des deux points d'attraction que sont la place commune (L) et l'église (N), ils ont commencé à bâtir à l'intérieur des fossés (M) et ont tracé par la même occasion l'un des axes forts de la ville : la rue Droite (3). À cette même période, des constructions ont commencé à s'installer autour de la place (K).

La rue Droite (3) étant devenu l'axe de passage principal de la ville, des constructions se sont installées à son confront (R). Sa séparation en deux voies (4 et 5) au niveau du parvis de l'église a permis l'installation de nouvelles zones d'habitation (O, P, S, T, U) progressant vers l'est de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle et contenues dans une dernière ligne défensive. Cette topographie a permis à la ville de traverser les guerres de religion en n'étant prise qu'à une seule occasion, en 1562.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le projet royal de liaison entre Montauban et Millau aboutit à la construction d'une grande route (6) en surplomb des fortifications septentrionales de la ville, le long de la pente du causse. Ce nouvel axe conditionne certes la construction de

nouveaux îlots (V), mais avec la situation politique, il rend également obsolètes les fortifications de la ville, qui sont démantelées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle enfin, la ville prend peu à peu la forme qu'on lui connaît subissant notamment une percée dans ses quartiers orientaux pour la construction d'une route vers Saint-Antonin.

Si cette analyse morphologique permet de proposer une chronologie du développement de la ville de Caylus du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours, elle nous apporte également un outil d'identification d'une « anomalie » du parcellaire.

L'unité de plan (R) est enfin à la base de nombreuses interrogations. La disposition de ses îlots en un parcellaire binaire (Séraphin, 2006) rend compte d'une planification de l'espace qui restait disponible sur le replat situé au nord de la rue Droite. Les constructions ont vraisemblablement été appuyées sur le mur d'enceinte situé au nord, derrière lequel se trouvait un fossé défensif. Des ouvertures ont par la suite pu être percées, comme c'est le cas pour la maison étudiée par l'Inventaire dans l'unité de plan (R) aujourd'hui connue comme la « maison paroissiale » et ouvrant sur la route Nationale par une passerelle tendue au-dessus d'un « fossé » (Loncan, 1982). Dans d'autres cas, les maisons ont pu progresser vers la route Nationale, nécessitant soit un comblement du fossé, soit l'utilisation de sa profondeur pour l'aménagement de caves.

C'est cette dernière unité de plan (R) qui fera l'objet d'une étude plus détaillée au cours des chapitres suivants, à travers tout d'abord une observation générale de son organisation interne et de ses rythmes, puis une étude plus précise de l'un de ses îlots.

**3.**  
**AU NORD DE LA RUE DROITE :**  
**UN PARCELLAIRE BINAIRE ?**



## **3.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES**

### **3.1.1. Généralités**

Comme il a pu être détaillé ci-dessus, l'unité de plan que nous avons nommée (R) occupe une place particulière dans le village. Suite à un agrandissement de son emprise au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la rue Droite constitue le nouvel axe fort de Caylus en structurant le « bourg neuf (le Bourguet) » (Garrigou-Grandchamp, 2014, p. 202). Défini par la place du Marché avec sa maison commune à l'ouest et l'église paroissiale à l'est, cet axe de communication possède de nombreux avantages. La rue est en l'occurrence en pente faible par rapport au reste du village, et constitue un passage « obligé » entre le pôle politique et économique (maison communale, marché) et le pôle religieux (église).

Il nous a semblé essentiel de proposer une étude détaillée d'une unité de plan qui présente le très grand intérêt de lier l'observation globale du tissu urbain, représentée par l'analyse morphologique précédente, aux témoins physiques qui subsistent en élévation. En envisageant le saut d'échelle entre la ville d'un côté et ses maisons de l'autre, il est apparu qu'une étape intermédiaire permettrait une meilleure continuité du propos. C'est pourquoi un chapitre traitant de l'unité de plan (R) est ici proposé avant l'analyse plus précise d'un îlot, qui constituera notre étude de cas.

### **3.1.2. La méthode d'analyse**

La présente étude s'attache donc à décrire et tenter de comprendre les logiques d'organisation et de développement de cette partie du bourg neuf que constitue l'unité de plan (R). Si l'échelle de la ville n'autorisait pas le déploiement de certaines méthodes chronophages, le recentrage sur cette zone nous permet d'observer plus en détail les constructions et de tenter une analyse à un tout autre degré.

Cette seconde phase de l'étude se sépare donc en deux étapes. Le raisonnement y est progressif, pour aller du général au spécifique. La première étape correspond à une observation globale de l'unité de plan. Elle se fait grâce aux données morphologiques, celles contenues dans les sources cartographiques, mais aussi par une observation de la

structure et de l'architecture des façades confrontant la rue Droite. La seconde étape, qui fera l'objet de notre quatrième partie, vise à mettre en place une méthodologie permettant de comprendre le développement de l'unité de plan, ses rythmes et ses déterminants. Il a été choisi de procéder à une étude archéologique du bâti sur un échantillon : une façade transversale à l'unité de plan.

Les façades de (R) confrontant la rue Droite ont donc été relevées, de manière à produire un document de réflexion sur l'articulation des différents îlots.

Ce relevé a été effectué point-par-point, à l'aide d'une station totale. Pour ce faire, un référentiel indépendant a été créé en plaçant deux points à la même altitude sur une façade. La distance entre ces deux points a été mesurée pour constituer l'axe des abscisses et leur altitude commune a permis d'établir l'axe des ordonnées.

Les points mesurés au cours de la semaine de terrain ont été reportés sur papier millimétré à l'échelle 1/100<sup>e</sup> au fur et à mesure. Le choix d'une très large échelle se justifie par deux raisons. Tout d'abord, cette méthode de relevé prend énormément de temps et la zone que je souhaitais couvrir s'étend sur plus d'une centaine de mètres. De plus, la visée de cette opération, qui a été évoquée plus haut, ne nécessitait pas davantage de détail.

Les feuilles de relevés ont ensuite été numérisées. Les points enregistrés ont été récupérés au format .csv, ce qui m'a permis de les projeter sur S.I.G. et de vérifier qu'aucune erreur n'avait faussé le dessin. J'ai ensuite pu vectoriser ces feuilles de manière à produire un support de réflexion. Il a été choisi, dans un souci de maniabilité du mémoire, de réduire l'échelle à l'impression, de manière à faire rentrer ce relevé sur deux feuilles A3 mises bout-à-bout.

Ce relevé a été confronté avec les données morphologiques établies précédemment, mais aussi avec les données planimétriques que sont le cadastre actuel, celui de 1836 (A.D.82, 3 P 2340) ainsi que le plan visuel du XVIII<sup>e</sup> siècle, de manière à en comprendre les régularités, les particularités et les éléments structurants.

Comme nous l'avions déjà évoqué, le cadastre de 1836 avait été vectorisé. Il en a été fait de même avec le plan visuel du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le choix a été fait de redessiner les limites parcellaires du plan puis de les déplacer pour les faire coller à celles de 1836, en tentant toujours de conserver leur forme et leurs dimensions. Des documents comparatifs

des trois états connus ont donc été produits pour chacun des îlots sélectionnés, et leurs modifications ont été analysées.

### **3.1.3. Les limites**

Ainsi, cette étude d'une unité de plan à partir des sources planimétriques associées à l'observation des élévations permet de multiplier les approches, ce qui renforce la recevabilité scientifique des résultats. En revanche, l'absence d'une réelle étude des sources écrites ampute ce travail d'une réelle plus-value, d'un support qui aurait été salubre, mais prendrait malheureusement bien trop de temps.

À l'instar de ce qui avait déjà été précisé pour la vectorisation du cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle, l'utilisation d'un plan visuel dont la géométrie ne repose pas sur une levée parfaitement rigoureuse pour un même dessein, peut être vue comme une faute méthodologique. Il m'a cependant semblé qu'il y avait davantage à gagner en informations qu'à perdre en manque de rigueur dans une telle opération.

Enfin, il est possible de mettre en évidence le temps passé sur un relevé qui n'a qu'une valeur illustrative. Mais il me semble qu'un tel document n'existait pas, et que la distance entre mon objet d'étude et mon principal lieu de travail justifie à elle seule la nécessité de s'appuyer sur un support de travail fiable qui ne soit pas une succession de quelques centaines de photographies. Je préfère donc passer du temps à produire de la documentation éloquente que risquer de me perdre dans les méandres d'une base de données photographique.

## **3.2. UN ENSEMBLE D'ÎLOTS CONFRONTANT LA RUE DROITE**

### **3.2.1. Observation des élévations, les façades**

Le relevé effectué (fig. 24) sur les maisons côté nord de la rue Droite porte sur la zone définie comme l'unité de plan (R). Elle s'étend d'ouest en est sur toute la longueur de la rue Droite. La maison du 17 place de la Mairie est cependant exclue de l'unité de plan (R) parce que l'organisation de son îlot se fait davantage par rapport à cette place. Les façades observées s'étendent donc du n°1 au n°23 de la rue Droite.

#### **3.2.1.1. Description générale**

Il s'agit de 16 corps de bâtiments dont la largeur varie entre 4,20m et 10,60m pour une moyenne de 5,75m (fig. 25). Ils sont isolés ou regroupés par deux ou trois, et ces groupes sont séparés par des ruelles dont la largeur varie entre 1,20m et 2,40m. La hauteur des façades sur la rue Droite est plus régulière puisque les maisons ont toutes entre trois et quatre niveaux, et varie donc entre 8,20m et 13,30m pour une moyenne de 10,80m.

#### **3.2.1.2. Répartition et rythme**

Trois de ces maisons sont donc isolées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas mitoyennes avec leurs deux voisines sur la rue Droite. Ce sont la 5, la 8 et la 9. Les deux premières sont les plus larges de l'ensemble étudié. Avec 9,20m et 10,60m de large, elles mesurent plus du double des maisons les plus étroites de la rue. En revanche, la 9 est isolée mais mesure 6,70m de large, ce qui est assez proche de la moyenne.

Trois autres de ces maisons, elles, sont mitoyennes. Les façades 12, 13 et 14 forment le seul ensemble triple de la rue Droite.

Enfin, la grande majorité d'entre elles sont mitoyennes avec une seule autre maison, formant des couples séparés des autres par les ruelles. Ainsi, 1-2, 3-4, 6-7, 10-11 et 15-16 représentent à Caylus ce qui a été nommé par Gilles Séraphin le « parcellaire binaire » (Séraphin, 2006).

Parmi les maisons qui sont mitoyennes, la plupart sont séparées par un espace extrêmement étroit, visiblement destiné à recueillir les écoulements des eaux de toiture et de l'équipement domestique (évier, latrines, etc...) (Garrigou-Grandchamp, 2014). L'absence de cet espace semble donc indiquer que l'une des constructions ait été postérieure à l'autre et serait venue s'appuyer sur la première. C'est visiblement le cas de la 13<sup>e</sup> maison rue Droite, située dans l'unique îlot triple. Cette bâtisse cernée de part et d'autre par deux maisons à pignon sur rue présente en effet sur son côté ouest cet espace étroit. En revanche, à l'est, elle est complètement appuyée sur la 14<sup>e</sup> maison (fig. 26), et l'absence de chaînage d'angle indique très clairement qu'elle lui est postérieure. C'est également le cas des maisons 1 et 2 dont la seconde semble postérieure bien qu'un élément d'attente lie les deux bâtiments depuis le chaînage de 1 (fig. 27).

### **3.2.1.3. L'orientation des toitures**

L'orientation des toitures et la forme des façades peuvent donner quelques indications sur une possible volonté de représentation des habitants. En effet, le pignon est le mur qui expose le plus la maison, et par extension ses occupants. Il agit donc comme la plus grande interface entre la rue et le bâtiment. Or selon Gilles Séraphin, dans le modèle du parcellaire binaire, « Les constructions présentent des pignons non mitoyens sur la rue » (Séraphin, 2006, p. 38).

Dans le cas de l'unité de plan (R), seules les maisons 4, 9, 12, 14 et 15 possèdent un mur pignon donnant sur la rue Droite. Dans huit cas, les toitures sont à trois pans et beaucoup plus rarement on trouve un toit à deux pans présentant le gouttereau sur la rue Droite (fig. 28).

Pierre Garrigou-Grandchamp considère que l'intégralité des constructions en tête d'îlots devaient initialement présenter des pignons sur rue (Garrigou-Grandchamp, 2014). Selon lui également, les seuls pignons d'origine conservés sont les n°14 et n°15 (19bis et 21 de la rue Droite), ce qui semble compliqué à établir sans étude approfondie des murs enduits des maisons 4 et 9 (fig. 29 et fig. 30).

### **3.2.1.4. Des façades plutôt récentes**

Si aucun plan d'alignement n'est conservé aux archives, l'observation stylistique des façades donne toutefois l'impression claire d'une réfection très récente, au moins pour les niveaux les plus élevés. En effet, la majorité des fenêtres des niveau R+1 à R+3 sont de forme rectangulaire oblongue similaires à celles de la maison des Loups. Or dans le dossier de Bernard Loncan portant sur cette demeure (Loncan, 1982g), ces ouvertures sont datées *a priori* du XIX<sup>e</sup> siècle.

De plus, leurs appuis présentent des moulurations très standardisées en tore, bande et cavet (fig. 31). Ces appuis moulurés se retrouvent sur 48 des fenêtres et des jours des façades, ce qui représente une proportion de 62% (fig. 32). Il paraît donc presque évident que la grande majorité de ces façades aient été restructurées au XIX<sup>e</sup> siècle.

En revanche, les rez-de-chaussée présentent parfois des formes qui pourraient laisser penser à des éléments plus anciens. En effet neuf maisons possèdent des arcades, ce qui peut constituer un marqueur de l'époque médiévale. Les parties les plus anciennes de la maison des Loups ont été estimées au XIV<sup>e</sup> siècle (Loncan, 1982g) et de même pour la n°14 (Loncan, 1982f). Aussi, au rez-de-chaussée de la maison 8, cette large bâtisse isolée dont les deux étages sont constitués par un pan de bois à grille, il est possible de voir un coussinet en cavet qui repose sur un piédroit et supporte encore un linteau en bois. Le second piédroit n'est pas conservé. Il est ainsi possible que la façade occidentale de cette maison ait été conservée en partie alors que la façade sur la rue Droite a été restructurée lors de la mise en place du pan de bois (fig. 33).

Ainsi, à moins d'une étude archéologique du bâti poussée avec croisement de datations (dendrochronologie des pans de bois, thermoluminescence et <sup>14</sup>C sur des éléments pris dans les mortiers), il me semble difficile d'en dire davantage.

### **3.2.2. Observation planimétrique, forme et parcellaire**

Si la morphologie de l'unité de plan (R) a déjà été abordée plus haut, il convient de s'attarder davantage sur la description des détails qui la composent. Tout d'abord, les limites qui avaient été établies à l'échelle de la ville doivent être revues. En effet, si l'on observe le détail des limites parcellaires sur le cadastre de 1836 (A.D.82, 3 P 2340/12), on

s'aperçoit que les îlots sont parfois contenus au nord par des parcelles plus étendues. La parcelle 380 empiète donc sur les deux premiers îlots, de même que la parcelle 323 qui empiète sur celui de la maison des Loups. La comparaison des trois plans (fig. 34, fig. 35, fig. 36) nous permet de tenter de retracer le développement des îlots du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

### **3.2.2.1. Le premier îlot : maisons 1 et 2**

Le premier îlot (fig. 37) est composé des maisons que nous avons nommées 1 et 2. Le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle indique l'existence de deux parcelles inscrites dans un grand rectangle. La maison 2 s'étend sur une parcelle correspondant à un quart de l'emprise de l'îlot. L'observation du parcellaire du XIX<sup>e</sup> siècle nous permet de voir que la maison 2 et sa parcelle sont de tailles plus réduites qu'à l'étape précédente. Un décrochement sur le mur oriental est néanmoins conservé, ce qui confirme les limites visibles sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette période, la maison 2 ne constitue qu'une petite construction bordant la rue Droite, alors que la maison 1 s'étend sur toute la profondeur et la largeur de l'îlot. Enfin, sur le cadastre actuel, la plus grande parcelle a été divisée, et la maison en partie démolie.

Malgré ses deux façades donnant sur la rue Droite, il est difficile de classer cet îlot dans le type du parcellaire binaire.

### **3.2.2.2. Le second îlot : maisons 3 et 4**

Le second îlot (fig. 38) est composé des maisons 3 et 4 sur les parcelles 374 et 383 du cadastre de 1836. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, la division verticale du nord au sud entre les deux rangées de parcelles est effective jusqu'à une autre parcelle barlongue qui semble appuyée sur la limite de l'enceinte. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, cette rupture du parcellaire binaire en contact avec les fortifications est supprimée, alors qu'une parcelle oblongue la remplace dans le prolongement des précédentes. Seul un regroupement a lieu entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le cadastre actuel.

Au regard de la morphologie et du découpage de l'îlot, il semblerait qu'il s'agisse ici d'un exemple de parcellaire binaire.

### **3.2.2.3. Le troisième îlot : maison 5**

Le troisième îlot (fig. 39) est représenté en façade de la rue Droite par la large maison que nous avons nommée 5. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, les quatre parcelles en arrière de l'îlot sont bien séparées par une limite verticale. La maison en confront avec la rue Droite occupe bien toute la largeur de l'îlot, et il est indiqué que la zone délimitée par des pointillés au sud-est correspond à la « boutique de gabriel marques en bas » (fig. 40). Sur le cadastre de 1836 une division parcellaire est effectuée dans le prolongement de celle qui existait déjà plus au nord et l'îlot s'est développé en direction de la route Nationale. Il n'y a ensuite que très peu de changements entre le XIX<sup>e</sup> siècle et nos jours. Il est cependant important de noter ici que si la maison 5 est bien homogène, elle correspond à deux parcelles.

Ainsi, le parcellaire binaire est très bien observable sur ces plans, et sa limite verticale est tout à fait continue entre la rue Droite et la route Nationale, malgré une maison unique en front de rue.

### **3.2.2.4. Le quatrième îlot : maisons 6 et 7**

Le quatrième îlot (fig. 41) présente l'aspect d'un parcellaire binaire également, et est représenté en confront de la rue Droite par deux maisons, 6 et 7. Comme pour le second îlot, une parcelle s'étend dans la largeur à l'emplacement supposé de l'enceinte. Elle est ensuite divisée selon le modèle du parcellaire binaire alors que l'îlot s'étend très fortement vers le nord. Entre le XIX<sup>e</sup> siècle et nos jours, quelques limites fluctuent, et trois bâtiments sont notamment détruits. Ils correspondaient aux parcelles 358, 359 et au sud de la 361 qui avait été divisée en deux.

Cet îlot représente très bien le parcellaire binaire tel qu'il a pu être mis en place par rapport à une limite septentrionale correspondant à l'enceinte de la ville.

### **3.2.2.5. Le cinquième îlot : maison 8**

Le cinquième îlot (fig. 42) est occupé en confront de la rue Droite par la maison 8 qui est la plus large de toutes. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, il prend une forme similaire au quatrième ou au second îlot, c'est-à-dire une séparation nord-sud jusqu'à une parcelle transversale *a priori* appuyée sur le mur d'enceinte. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'îlot

s'étend vers la route Nationale et dépasse l'ancienne limite de l'enceinte, les parcelles confrontant la rue Droite sont modifiées. Leur séparation longitudinale par rapport à l'îlot devient une séparation transversale. Il est ainsi intéressant de voir que la maison 8 pouvait être constituée de deux maisons mitoyennes, comme peut l'indiquer la limite maçonnée centrale sur laquelle s'appuient les deux pans de bois à grille (fig. 43). Entre 1836 et nos jours, la parcelle du fond, numérotée 348 sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle et sa voisine 349 fusionnent et ferment la ruelle qui les séparait de l'îlot suivant.

Ce cinquième îlot semble tout à fait symptomatique de l'effacement du parcellaire binaire au cours du temps. En effet, alors qu'il semblait tout à fait évident au XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne reste aujourd'hui que deux petites limites nord-sud pouvant permettre de l'identifier.

### **3.2.2.6. Le sixième îlot : maison 9**

Le sixième îlot (fig. 44) correspond en front de la rue Droite à la maison isolée étroite que nous avons nommée 9. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est séparé en trois parcelles. Leurs limites semblent modifiées au XIX<sup>e</sup> siècle, sans qu'aucun référentiel évident ne nous permette toutefois de l'affirmer de manière péremptoire. Toujours est-il qu'à l'image des autres îlots, celui-ci s'étend vers le nord au XIX<sup>e</sup> siècle. La seule transformation visible sur le parcellaire entre le cadastre de 1836 et nos jours consiste en un rognage du coin nord-ouest de l'avant dernière parcelle de l'îlot. Il semblerait que cette opération vise à assurer une connexion entre la dernière parcelle, numérotée 347 sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle et la ruelle, désormais fermée par la grande parcelle occupant le fond de l'îlot précédent.

Cet îlot laniéré ne s'intègre pas dans le parcellaire binaire, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment. Il semble soit qu'il soit venu combler un espace vacant, ou qu'il se soit développé par rapport à l'un de ses voisins.

### **3.2.2.7. Le septième îlot : maisons 10 et 11**

Le septième îlot (fig. 45) est représenté sur la rue Droite par les maisons que nous avons nommées 10 et 11. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, il présente une parfaite séparation nord-sud. Les tailles des différentes parcelles sont assez régulières sur le plan de 1782. À partir du cadastre de 1836, il est possible de voir un regroupement des parcelles les plus proches de la rue Droite pour en former des plus longues, alors que l'îlot progresse vers le nord

notamment avec une parcelle qui reste non bâtie. Sur le cadastre actuel, il est possible de voir que peu de choses ont changé, à l'exception des parcelles du fond, qui ont été construites et regroupées.

Ce septième îlot est donc bien à considérer dans un parcellaire binaire concernant l'unité de plan (R).

### **3.2.2.8. Le huitième îlot : maisons 12, 13 et 14**

Le huitième îlot (fig. 46) est constitué de trois lanières de bâtiments, représentés en front de la rue Droite par les maisons 12, 13 et 14. Le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle donne l'impression que les deux lanières extérieures constituent des îlots semblables au sixième. Le vide qui les sépare a pu être comblé par une grande parcelle prenant toute la profondeur de l'îlot. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'îlot s'étend lui aussi vers le nord, et les limites parcellaires sont modifiées dans les îlots latéraux. La parcelle centrale se sépare de son accès à la rue Droite entre 1836 et nos jours pour se tourner vers la route Nationale.

Ce huitième îlot n'est ainsi pas un élément du parcellaire binaire et pourrait être rapproché de la lanière unique que constitue le sixième îlot.

### **3.2.2.9. Le neuvième îlot : maisons 15 et 16**

Ce dernier îlot est délimité au nord par une très grande parcelle que nous avons choisi de ne pas intégrer à notre étude. Il est représenté en front de la rue Droite par les maisons 15 et 16 (fig. 47). Sur le plan de 1782, le parcellaire présente un aspect binaire à l'exception de la lanière orientale qui est subdivisée au niveau du confront avec la rue Droite. L'observation du cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'actuel permet d'observer, comme pour les autres îlots, un agrandissement vers le nord. La parcelle occupée par la maison des Loups est progressivement réduite. De la moitié de la profondeur de l'îlot, elle finit par n'en occuper qu'un petit quart.

Le parcellaire binaire semble donc assez clairement représenté dans ce neuvième îlot. En revanche, il est possible que l'imposante parcelle qui le délimite au nord-est brouille les pistes, et constitue également un élément antérieur du parcellaire binaire.

### 3.3. SYNTHÈSE

L'unité de plan (R) présente donc de nombreux éléments permettant d'appuyer la classification de Gilles Séraphin dans la catégorie du parcellaire binaire (Séraphin, 2006). Les îlots 2, 3, 5, 7 et 9 en sont des témoins que nous avons jugés fiables d'une morphologie visiblement liée à une phase de planification de l'espace contenu entre la rue Droite et l'enceinte de la ville.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, suite au démantèlement de l'enceinte, l'unité de plan s'est étendue vers la route Nationale au nord. Il est ainsi très probable que des maisons soient construites en intégrant des parties du rempart de la dernière extension médiévale de Caylus.

Cette étude des formes et du parcellaire nécessite cependant d'être complétée par une observation plus en détail, un échantillonnage qui nous permettra éventuellement de comprendre le rythme de développement de ces îlots dans le temps long. L'îlot qui a été choisi est le huitième, qui présente trois façades en confront avec la rue Droite. Il a été nommé (R8) de manière à alléger la rédaction et en faciliter le maniement



## **4. ÉTUDE DE CAS : APPROCHE D'UN ÎLOT**



## **4.1. ENJEUX, MÉTHODES ET LIMITES**

### **4.1.1. Généralités**

Pour initier une réflexion sur l'évolution de l'unité de plan dans le temps, en observer un échantillon m'a donc semblé être le meilleur moyen. Il a donc fallu effectuer une étude archéologique du bâti sur une façade transversale correspondant au confront de l'un des îlots avec l'une des ruelles. Ce travail était toutefois guidé par une hypothèse : celle d'un développement du sud vers le nord, de la rue Droite vers les pentes du causse, et éventuellement vers le mur d'enceinte.

### **4.1.2. La méthode d'analyse**

La sélection de l'îlot à étudier a nécessité de faire un choix difficile. Chaque façade possédait en l'occurrence ses spécificités, ses points sombres et donc ses intérêts. Mon choix s'est porté vers l'une des ruelles les moins étroites de cette unité de plan : la rue du Commandant Alibert (fig. 48).

Si le choix de la largeur de la ruelle permettait d'avoir du recul, il aurait été plus judicieux de s'intéresser à des bâtiments moins élevés, pour faciliter le relevé des niveaux les plus hauts. J'ai également choisi cette façade pour l'importance de ses surfaces non enduites, la mixité des matériaux (pierre, un peu de brique et pan de bois) et l'attrait d'une fenêtre géminée trilobée dont nous reparlerons plus bas.

Il s'agissait donc de procéder à une étude archéologique du bâti, qui consiste à appliquer les méthodes de l'archéologie sédimentaire à des sujets en élévation. Cette méthode repose sur un relevé très précis, suivi d'un enregistrement minutieux qui donne lieu à une restitution visuelle du bâtiment liant chacune de ses parties à une phase chronologique.

Le relevé a donc été effectué par photogrammétrie. À partir d'une couverture photographique de la façade orientale de la rue du Commandant Alibert, les photographies ont été compilées sur le logiciel Photoscan de manière à produire une

photographie redressée. La hauteur maximale de la façade étant de 12 mètres, la perche sur laquelle l'appareil photo était fixé ne m'a pas permis d'atteindre les parties les plus hautes. L'orthophotographie a donc été fortement déformée au-delà de 6-8 mètres de haut, la rendant en partie inexploitable (fig. 49).

J'ai donc choisi de croiser ce relevé avec un second, effectué de la même manière que celui de la rue Droite, au point-par-point à la station totale. Si cette méthode a principalement permis de caler avec plus de précision certaines ouvertures qui avaient été déformées par le traitement photogrammétrique, l'étroitesse de la rue compilée à la hauteur des élévations n'a pas fourni un résultat d'une précision à toute épreuve. N'ayant cependant pas besoin d'étudier en profondeur les déformations du bâtiment, les informations permettant de remplir les objectifs de ce relevé ont été rassemblées avec succès lors de la compilation de ces deux méthodes. La couverture photographique très abondante m'a notamment permis de renseigner au cours de mon enregistrement d'éventuelles traces d'outils sur les pierres taillées, et même parfois des informations liées aux mortiers, avec toutes les réserves que cela peut impliquer.

À la suite de ce relevé j'ai procédé à la vectorisation et à la délimitation des U.S.C. (Unités Stratigraphiques Construites) et des E.A. (Entités Architecturales). Les premières correspondent à des pans de murs, des plaques d'enduits, alors que les E.A. rassemblent des U.S.C. pour former par exemple une fenêtre ou un pan de bois. Dans un souci de maniabilité du mémoire, l'échelle du 1/20<sup>e</sup> n'a pas été retenue. En effet, il aurait fallu faire imprimer ce relevé sur un document de plus de deux mètres de long pour un peu moins d'un mètre de haut. Il a donc été choisi d'utiliser une échelle hybride, entre le 1/50<sup>e</sup> et le 1/100<sup>e</sup> de manière à ce qu'il rentre sur deux feuilles A3 assemblées, à l'instar du relevé rue Droite.

La vectorisation ayant été effectuée sur Illustrator, le trait de délimitation des U.S.C. a été fixé à 1pt. Un premier document visuel a été produit pour remplacer l'orthophotographie dont le rendu n'était pas d'un grand secours (fig. 50). À cet effet, l'aspect visuel de la façade a été redessiné à partir de l'orthophotographie pour les parties basses, et de photographies simples pour les parties hautes. Il s'agit davantage d'un croquis des parements que d'un relevé pierre-à-pierre, qui est rendu par des traits de 0,5pt d'épaisseur, de manière à éviter toute confusion avec les délimitations d'U.S.C. Un second document présente enfin les U.S.C. délimitées et numérotées avec un rendu plus sobre pour plus de lisibilité.

Une observation fine sur le terrain, lorsqu'elle était possible, a été effectuée pour remplir les fiches d'enregistrement. Lorsque mes talents d'acrobate ne me le permettaient pas, elles ont été complétées à partir des photographies. Ces fiches ont par la suite été saisies dans un formulaire de type « base de données » sur Filemaker inspiré du système ArcheoData. Cette utilisation de Filemaker m'a permis de gagner du temps sur l'enregistrement et sur le traitement d'une chronologie prenant en compte 183 U.S.C. pour 47 E.A.

Il m'a été permis par l'un des propriétaires de pénétrer dans sa maison pour procéder à quelques observations du revers des parois. Si je peux regretter de ne pas avoir pu en visiter davantage, ce n'est que par manque de temps et en aucun cas par refus des habitants.

De la même manière, une prospection à la caméra thermique avait été planifiée pour tenter d'observer les éléments cachés par les enduits. C'est une météo particulièrement exécrable qui a réussi à me décourager de faire la route pour risquer d'abîmer la caméra, et le manque de temps qui m'a empêché de renouveler la tentative.

Ce travail a mené au récolement d'une somme non-négligeable de données, qui ont été formalisées chronologiquement sous la forme d'un diagramme de Harris phasé. À l'instar du diagramme proposé pour l'analyse morphologique précédente, le phasage a été reporté sur le relevé initial de manière à permettre une lecture intuitive de la façade.

### **4.1.3. Les limites**

Dans ce cadre de l'étude resserrée de l'îlot à partir de la rue du Commandant Alibert, il est important de prendre, encore une fois, le temps de réfléchir aux limites que constituent un tel travail.

Tout d'abord, il me semble essentiel de rappeler qu'un unique échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif de toute l'unité de plan. Il ne s'agit que d'une fenêtre isolée ouverte sur l'organisation du bâti, et toute la recevabilité scientifique d'une telle méthode repose sur son itération.

Ainsi cette étude de cas vise à développer une méthode et à en évaluer les résultats, pour éventuellement en tirer des leçons pour une étude future. L'étude de bâti repose en

l'occurrence sur un ensemble d'interprétations qui s'appuient sur un état de la science à un instant donné.

Enfin la question d'un remploi de qualité peut toujours être mise en avant dans de tels cas. Un *scenario* mettant en scène un maître d'œuvre qui « trouve jolie » une fenêtre médiévale issue d'une démolition et qui l'installe sur une construction à lui n'est absolument pas improbable. Ce sont des pratiques qui existent de nos jours et dont le déni pour les périodes anciennes serait une attaque à la prudence exigée par la science. Dans de tels cas, seules des analyses archéométriques permettent de pousser le curseur de certitude au maximum. Il convient donc de rappeler que lors d'une étude archéologique du bâti basée sur des relevés et des observations à l'œil nu, ce niveau de certitude ne peut décemment pas être avancé.

## **4.2. ÉTUDE DE BÂTI D'UNE SUCCESSION DE FAÇADES**

Comme décrit plus haut, l'unité de plan (R) a donc été décomposée en neuf îlots dont certains sont représentatifs du parcellaire binaire. Un relevé archéologique du bâti a par la suite été effectué sur la façade occidentale du huitième îlot donnant sur la rue du Commandant Alibert (fig. 50, fig. 51, fig. 52 et fig. 53). À partir de ce relevé et des observations faites sur le terrain, il est possible de relever quelques points importants concernant cette façade.

### **4.2.1. Les matériaux et techniques de construction**

#### **4.2.1.1. Distinction des corps de bâtiments**

La façade orientale de la rue du Commandant Alibert se compose de cinq corps de bâtiments. Nous les avons numérotés de la rue Droite à la route Nationale.

La façade du premier bâtiment mesure environ huit mètres de large sur un peu plus de dix mètres de haut (sans la toiture) et s'étend sur quatre niveaux. La maison est ouverte sur deux façades, l'une correspondant au mur pignon confrontant la rue Droite et l'autre est celle qui a été observée dans cette étude. Ses deux autres façades sont aveugles et mitoyennes respectivement avec la seconde maison et celle qui occupe le milieu de l'îlot.

Le seconde maison mesure quatre mètres et cinquante centimètres de large au niveau du sol et cinq mètres au niveau du pan de bois pour huit mètres de haut et s'élève à deux étages. Toutes ses façades, sauf celle que nous avons étudiée, sont aveugles et donc mitoyennes avec les bâtiments voisins.

La troisième maison offre sensiblement les mêmes dimensions et caractéristiques que la précédente. Elles n'en constituent même actuellement qu'une seule, mais nous avons tout de même choisi de les séparer. Elle mesure cinq mètres et cinquante centimètres de large au niveau du sol, cinq mètres au niveau du pan de bois et presque neuf mètres de haut pour trois niveaux et un aménagement sous combles. Trois de ses façades sont aveugles, ne laissant que le mur gouttereau sur la rue du Commandant Alibert pour l'étude depuis l'extérieur.

La quatrième mesure huit mètres de large pour sept de haut et s'étend sur trois niveaux. Ses deux pignons sont aveugles car mitoyens avec les maisons voisines. Le gouttereau occidental est celui qui a été étudié et, d'après le cadastre, le gouttereau oriental donne sur une cour et est donc probablement accessible.

La cinquième maison est appuyée sur la pente qui relie le niveau de la rue Droite en bas et celui de la route Nationale en haut. Elle mesure dix-sept mètres de long pour une hauteur totale de quinze mètres du bas des escaliers au haut du mur et s'étend a priori sur cinq niveaux. Elle possède une partie basse au sud, qui est couronnée par une terrasse accessible depuis la partie haute.

#### **4.2.1.2. Des murs en calcaire**

La grande majorité de ces façades sont construites en moellons de calcaire équarris, mis en œuvre selon des assises irrégulières. Seuls certaines chaînes d'angles et éléments d'ouvertures sont réalisés en pierre de taille, permettant ainsi parfois de relever des indices de chronologie relative.

Sur la première façade, il est possible d'observer l'USC 3 dont les moellons sont équarris grossièrement et liés par un mortier de chaux blanchâtre, avant d'être visiblement rejointoyés par un mortier très sableux de couleur ocre (fig. 54). Ce type de mise en œuvre est assez semblable à l'USC 173 qui occupe le soubassement du mur et qui sert d'appui au chaînage d'angle (USC 130) le liant avec la façade sur la rue Droite (fig. 55). Le reste

des parements de la façade est recouvert en grande partie par des enduits qui en brouillent donc la lecture.

Sur la seconde façade, les parements sont majoritairement cachés par l'enduit (USC 14) qui en occupe tout le rez-de-chaussée. Le premier étage se constitue de deux fenêtres entourées des parements USC 15 et USC 17. Le premier présente un aspect proche de ceux décrits précédemment, alors que le second est lié avec une fenêtre (FEN 8) insérée *a posteriori* dans la façade. Quant au deuxième étage, il est occupé par le pan de bois PB 2 et donc pas par un parement.

La troisième façade est déjà plus explicite sur ce point. Si le deuxième étage est constitué d'un pan de bois enduit (PB 3), le rez-de-chaussée et le R+1 se composent de moellons équarris assez bien agencés. Le chaînage d'angle (USC 29) qui occupe l'extrémité de la maison 3 indique clairement l'indépendance et l'antériorité de cette bâtisse par rapport à la suivante (fig. 56).

En quatrième position, il s'agit de la seule façade ne comportant aucun enduit. Elle est construite, comme les précédentes, à partir de moellons de calcaire équarris mis en œuvre selon des assises irrégulières. En revanche, les mortiers sont quasiment inaccessibles dans les interstices séparant les moellons, ce qui peut donner l'impression d'une sorte de mur en pierre sèche (fig. 57).

Enfin la dernière façade est bien plus complexe que les précédentes. Elle comporte des zones de parement en moellons équarris assez bien assisés (fig. 58), mais aussi d'autres, aux étages les plus élevés, dont les composants sont mixtes (calcaire et petites briques pleines) (fig. 59). La façade est très fortement perturbée par des enduits qui se superposent (fig. 60), de nombreuses fissures (fig. 61) des évacuations d'eaux ainsi que des ancrages droits et en croix (fig. 62).

Les parements de cet ensemble de façades sont donc assez homogènes pour les trois maisons les plus proches de la rue Droite. Au contraire, la quatrième façade semble avoir bénéficié de moins de soin à la construction, et la cinquième a été dégradée par des modifications successives.

### **4.2.1.3. Des surélévations en pan de bois**

Trois des cinq façades que nous avons observées comportent un pan de bois. Ce sont dans les trois cas des surélévations des murs pour ajouter un niveau à l'habitation (fig. 63).

Le pan de bois PB 1 constitue le quatrième niveau de la première façade. Il est constitué de sablières posées sur des solives et qui supportent les poteaux. Ce type de structure est généralement désigné comme un pan de bois à grille. Toutefois, cette surélévation est assez compliquée à observer, notamment par sa hauteur. Pour en observer davantage, il serait judicieux d'employer la caméra thermique, qui permettrait éventuellement de mettre en valeur le reste de la structure. Le pan de bois n'est cependant utilisé que pour le gouttereau. Le pignon sur la rue Droite est en effet entièrement paré de pierre, et celui qui surplombe la toiture de la seconde maison semble avoir été modifié à plusieurs reprises (fig. 64).

Le second pan de bois PB 2 occupe le troisième niveau de la seconde maison. Il s'agit encore d'un pan de bois à grille dont le hourdis est constitué de blocs de calcaire beige. Ils sont liés par un mortier jaune qui a par endroits été rejointoyé avec un mortier gris.

Enfin le troisième pan de bois PB 3 occupe le troisième niveau de la troisième maison. S'il n'est visible en façade que par ses abouts de solives qui ne sont pas enduits, il m'a été possible de faire quelques observations sur le revers de cette façade. Une partie du pan de bois et ainsi visible depuis l'intérieur (fig. 65), ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit encore d'un pan de bois à grille renforcé par une écharpe. Une vue latérale depuis les escaliers de la rue du Commandant Alibert permet d'apercevoir la structure de la charpente de cette troisième maison (fig. 66). En effet, un espace est visible sur le relevé entre les solives hautes et la toiture, ce qui indique qu'il existe un espace sous combles. La photographie de cette partie haute du pignon montre la présence d'une ouverture, ce qui indique que si les combles n'étaient pas habitables, ils n'en ont pas moins été aménagés. Il est ainsi possible de penser que le tracé d'une ancienne toiture pouvait correspondre aux pièces obliques qui semblent avoir été des arbalétriers.

Les trois pans de bois présents sur les façades de la rue du Commandant Alibert sont donc des structures à grille correspondant à des surélévations des bâtiments sans encorbellement. Ces éléments permettent de penser que ces pans de bois pourraient être attribués à la fin de l'Époque moderne.

#### **4.2.1.4. Percements, portes et fenêtres**

Les ouvertures d'un édifice constituent généralement des structures dont le style peut être assez simplement associé à une époque. Sur nos cinq façades, nous disposons de 35 fenêtres ou jours et de 9 portes.

La première façade est constituée d'une porte (POR 1), de deux jours (FEN 1 et FEN 27 dont le second est comblé), de cinq fenêtres encore ouvertes (FEN 2, 3, 4, 5 et 6) et d'une fenêtre bouchée (FEN 28). À l'exception de la porte qui est en plein cintre et de la fenêtre bouchée (FEN 28) qui est couverte d'un linteau segmentaire, toutes ces ouvertures sont rectangulaires, sans décor particulier et sans indice pouvant laisser penser à d'anciens cordons bûchés ou encore à d'anciens remplages.

Dans la seconde façade, le rez-de-chaussée comporte une grande et large porte rectangulaire (POR 2) si la présence de l'enduit 14 ne permet pas d'estimer l'âge de cette ouverture, sa forme peut permettre d'imaginer qu'elle aurait constitué une reprise en sous-œuvre. Cette façade comporte également trois fenêtres dont l'une (FEN 9) est contenue dans le pan de bois (PB 2). Les deux autres se situent au premier étage de la bâtisse. Celle de gauche (FEN 8) est une fenêtre quadrangulaire en pierre de taille alors que celle de droite (FEN 7) est une fenêtre géminée couverte d'un linteau échancré en trilobes (fig. 67). Il s'agit sans conteste de l'un des éléments remarquables de cette façade. Cependant, il est très compliqué de la lire en liaison avec le mur qui est d'un côté recoupé pour l'installation de la fenêtre (FEN 8) et de l'autre par l'enduit 4.

La troisième façade comporte au rez-de-chaussée deux ouvertures qui sont aujourd'hui des fenêtres (FEN 10 et 11). L'une d'entre elles (FEN 10) est couverte d'un linteau qui repose directement sur les piédroits chanfreinés. La seconde (FEN 11) est couverte d'un linteau appuyé sur des coussinets en quart de rond (fig. 68). Les appuis de ces fenêtres sont posés sur des allèges qui sont très clairement postérieures aux ouvertures (fig. 69). Il y avait donc a priori à l'origine deux portes (POR 8 et 9) qui ont été transformées en fenêtres (FEN 10 et 11). Au premier étage, une fenêtre (FEN 12) très semblable à FEN 8 occupe le milieu de la bâtisse. Un grand jour (FEN 13) au linteau et au piédroit chanfreinés la complète alors qu'une fenêtre unique (FEN 14) est également installée au milieu du pan de bois du second étage (PB 3).

La quatrième façade est constituée de deux portes, un jour bouché, deux autres jours et deux fenêtres. La porte (POR 3), au rez-de-chaussée, s'appuie directement sur le

chaînage d'angle de la façade 3 (fig. 70). Elle est formée de deux piédroits monolithes supportant un linteau en bois. La seconde porte (POR 4) présente un aspect particulier (fig. 71). Son linteau repose sur un unique coussinet taillé en quart de rond. L'autre piédroit se compose de pierres dont le traitement rappelle fortement ce que nous avons défini comme l'USC 36. Il pourrait s'agir de remploi ou d'un ancien chaînage d'angle. Au rez-de-chaussée toujours, le jour (FEN 29) est très étroit et a été bouché. Aux niveaux supérieurs, les ouvertures FEN 15 et 18 ont un style assez semblable puisqu'elles sont quadrangulaires, constituées de pierre de taille aux arêtes vives, sans chanfrein ni feuillure. La fenêtre FEN 17 à linteau sur coussinets s'y apparente également à l'exception de sa largeur qui semble anormalement importante. Or ce que nous nommons ici un linteau est en réalité constitué de deux blocs vraisemblablement maintenus par l'intérieur, mais dont la mise en œuvre n'est pas architecturalement logique. Le principe du linteau étant justement de répartir les points d'appui sur les piédroits, il ne semble pas incohérent d'imaginer que cette baie ait pu comporter une colonnette centrale, à l'instar d'une fenêtre géminée qui se trouve rue du Sergent de Ville (fig. 72) et évoquée par Pierre Garrigou-Grandchamp (2014). La fenêtre FEN 16 est également problématique mais pour d'autres raisons. Elle est réalisée dans le même type de moellons équarris que ceux qui constituent le parement du mur (fig. 73). Cette fenêtre donne l'impression d'un percement effectué dans le mur en retirant les pierres, puis en reconstituant une allège (USC 41).

Sur la cinquième façade, les ouvertures sont variées. On y trouve trois portes échelonnées sur les escaliers rejoignant la route Nationale. La première, la porte POR 5 est à linteau sur coussinets en cavet (fig. 74). Elle est directement en contact avec le parement de la quatrième façade, sans pour autant s'appuyer sur un chaînage d'angle. Il semblerait donc que ce soit la façade 4 qui s'appuyait sur un chaînage préexistant de la façade 5 et qu'une porte ait été ouverte à cet emplacement *a posteriori*. Le style du linteau sur coussinets renvoie à une importante fourchette chronologique située entre le Moyen Âge et l'Époque moderne. Mais la structure du mur et l'emplacement de la porte pose clairement la question du remploi. Les portes POR 6 et POR 7 renvoient quant à elles davantage au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle avec un linteau segmentaire pour la première et un linteau droit pour la seconde. Les fenêtres sont ensuite tout à fait variées. On trouve des fenêtres quadrangulaires en pierre de taille (FEN 22, 24, 25, 26, 31), une à linteau segmentaire (FEN 31) et une large baie contemporaine (FEN 23). Un jour a attiré notre attention par sa forme très particulière et le matériau utilisé (fig. 75). En effet, le jour FEN

34 est situé tout au nord de la façade et se présente sous la forme d'une ouverture haute (environ 2m de haut) et extrêmement étroite (environ 40cm de large). Elle est constituée de briques pleines, rebouchées par des moellons de calcaire et en grande partie recouverte par l'enduit 162. La fonction d'un tel jour pose des questions qui pourraient être résolues par une observation du revers du mur.

En somme, les ouvertures des cinq façades étudiées présentent des styles très disparates, sans qu'un réel ensemble cohérent ne puisse être dégagé. Les éléments qui semblent les plus anciens sont la fenêtre géminée FEN 7 et les quelques linteaux sur coussinets (POR 4, 5, 9). Mais la question d'un possible emploi se pose toujours dans de tels cas.

#### **4.2.1.5. Les finitions, des murs enduits**

Les enduits prennent une grande place dans cet ensemble de façades. Si une majorité d'entre eux semble réalisée à partir de chaux, aucune vérification expérimentale n'a été effectuée.

La première façade comporte quelques enduits successifs. L'USC 4 par exemple, correspond à la pose d'un enduit grisâtre assez friable et comportant notamment une charge de cailloutis (fig. 76). Il a été posé sur toute la hauteur du mur et se désagrège par endroits, laissant apparaître les quelques rares portions de parement évoquées ci-dessus. Il s'agit, selon les observations réalisées, du plus ancien enduit de cette façade. Il est recouvert par d'autres plaques, presque toutes situées au rez-de-chaussée. L'une d'entre elles a cependant une forme tout à fait particulière. L'USC 2 est un enduit dont la charge est assez grossière (sable et cailloutis) et qui s'étend jusqu'à la limite du second étage, juste en-dessous des solives du pan de bois (PB 1). Il est situé sur une bande d'environ 1,50m à partir de la façade sur la rue Droite et s'arrête en formant une ligne droite et parfaitement verticale (fig. 77). Il est ainsi possible qu'il ait été posé lors d'une phase de restauration de la façade sur la rue Droite.

La seconde façade ne présente que deux enduits. L'un recouvre le rez-de-chaussée et semble fonctionner avec la grande porte POR 2. Cet enduit (USC 14) comporte des traces de talochage (fig. 78) et laisse penser à une mise en place assez récente. Le second est l'USC 19. Posé par-dessus une partie du hourdis du pan de bois PB 2, il ressemble très

fortement à l'USC 4, mais leur éventuelle relation est masquée par la descente d'eaux pluviales (fig. 79)

La troisième façade n'est enduite que sur son troisième niveau. Cette USC 27 recouvre le pan de bois PB3 (fig. 80) et correspond à un crépi gris clair en très bon état.

Si la quatrième façade n'a pas d'enduits, la cinquième en est beaucoup plus fortement pourvue. Deux grands enduits recouvrent d'abord l'intégralité de la façade. L'USC 42 s'étend de la jonction avec le mur 4 quasiment jusqu'à l'angle sur la route Nationale. L'USC 162 quant à elle, prend le relais sur toute la zone septentrionale. Leur séparation n'est pas évidente partout. Il est possible en l'occurrence qu'il y ait plus que deux plaques d'enduit, ou qu'il s'agisse de deux phases d'un même chantier, mais l'observation à l'œil nu ne nous a pas permis d'en comprendre davantage. Les autres enduits qui se trouvent sur la cinquième façade se trouvent sur des zones beaucoup moins étendues, et servent visiblement à reboucher, réparer, consolider des éléments fragilisés. Par exemple, l'USC 69 a été identifiée comme un enduit de ciment gris-brun dont la charge est constituée de sable grossier. Il a dû être mis en place pour l'installation de réseaux et se situe dans les escaliers, à un endroit où le ruissellement et les rebonds des eaux de pluie ont visiblement fragilisé la construction (fig. 81).

Sur cet ensemble de façades, les enduits sont donc davantage un frein à la compréhension de l'histoire de ces maisons qu'un élément interprétable.

## **4.2.2. Fonction et programme des bâtiments**

### ***4.2.2.1. Le programme de la maison polyvalente***

Pierre Garrigou-Grandchamp définit trois fonctions que peuvent représenter les constructions civiles médiévales (Garrigou-Grandchamp, 1992). Il s'agit de la fonction résidentielle, de la fonction économique et de la fonction sociale. La première fait de la construction un lieu d'habitation, la seconde en fait un lieu de commerce, de stockage ou d'artisanat et la troisième en fait un lieu d'expression et de représentation du rang social.

Le cumul de ces trois fonctions constitue le programme que Pierre Garrigou-Grandchamp considère le plus répandu entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle : celui de la maison polyvalente. Il s'agit d'une demeure dont la fonction économique est généralement incarnée par le rez-de-chaussée, sous la forme d'une salle unique qui abrite un atelier ou

un espace de vente. Les étages, généralement plus cloisonnés, concernent davantage la fonction résidentielle, alors que la façade joue le rôle de la représentation sociale.

À Caylus, et plus spécifiquement au sujet des façades que nous étudions, ce programme n'est pas mis en valeur d'une manière évidente. Cela est vraisemblablement dû à la fonction même de la rue du Commandant Alibert, qui, contrairement à la rue Droite, est une voie étroite et sans issue jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La fonction de représentation sociale est donc quelque peu estompée par le fait que la ruelle ne devait pas être spécialement passante.

Cependant, la présence de la fenêtre FEN 7 sur la seconde façade peut signifier l'un des rares éléments restants d'une grande maison polyvalente, qui bénéficiait de deux façades. La première, la plus prestigieuse, donnait sur la rue Droite, avec de grandes arcades au rez-de-chaussée, alors que la seconde confrontait la rue du Commandant Alibert, et était soit aveugle au rez-de-chaussée, soit également percée d'arcades. Il est ainsi possible d'imaginer un second niveau dont l'éclairage se faisait par des baies géminées sur chacune des façades, donnant un rendu semblable à la « maison du roi » à Saint-Antonin (fig. 82).

Ainsi, au vu de quelques rares éléments observables, il est possible d'émettre l'hypothèse d'une maison polyvalente en tête de l'îlot que nous étudions, et qui s'étendait de la rue Droite jusqu'à la seconde maison *a minima*.

#### **4.2.2.2. En cœur d'îlot, des fonctions plus spécifiques**

Le cœur d'îlot est constitué par des bâtiments à l'allure plus sobre. Moins hautes que la première, les façades sont également moins bien entretenues et notamment la quatrième dont l'intérieur est aujourd'hui laissé à l'abandon et cadencé. Elles peuvent cependant témoigner d'un certain soin à l'origine, comme la fenêtre FEN 17 que nous avons évoquée plus haut et dont le linteau en deux parties semble indiquer une colonnette centrale.

Le type d'architecture réservé à ce genre de lieux plus exigus est généralement rapproché d'espace lotis d'une manière très régulière. Il sera ainsi aisé de citer les premières maisons de la rue de la Madeleine à Tours (fig. 83), ou dans un rayon plus restreint les maisons de la rue Tourneuve de Moissac (fig. 84). Cependant, les demeures qui constituent cette succession de façades ne permettent pas de voir émerger une

tendance, ou une quelconque régularité. Il est ainsi assez compliqué d'évoquer l'idée d'un lotissement à partir de ces façades. Définir clairement le programme de ces constructions en cœur d'îlot est donc assez délicat.

L'usage des sources permet cependant d'en effleurer un état ponctuel. Le plan visuel du XVIII<sup>e</sup> siècle (A.D.82, 3 E 262) indique notamment que le premier bâtiment est la maison d'un certain M. Bouchié alors que la seconde et la troisième sont respectivement l'étable de ce même M. Bouchié et la cave de « j » ou « s. » Martin (fig. 85). Le quatrième bâtiment ne présente pas de précisions étant donné sa taille très importante et le dernier est la maison de P. Lagarde.

Ainsi la cinquième maison, tournée vers la route Nationale, ne témoigne pas d'un grand soin dans la construction. Si la fonction résidentielle semble évidente, la fonction commerciale est aujourd'hui représentée sur la route Nationale avec la vitrine actuelle et il est tout à fait envisageable que les niveaux les plus bas, souffrant visiblement d'une hygrométrie très importante, aient constitué des espaces de stockage.

#### **4.2.2.3. Des programmes versatiles**

Comme nous avons pu l'observer, définir la fonction, et par conséquent le programme des maisons de cet îlot n'est pas une tâche aisée.

Il semblerait cependant que la première maison, avec ses deux façades et ses arcades ouvrant sur la rue Droite, ait été une demeure répondant au programme de la maison polyvalente. Si elle semble n'être plus habitée, elle en a toutefois conservé l'aspect. Les autres maisons sont aujourd'hui en partie abandonnées, ou utilisées ponctuellement, mais elles ont pu avoir une fonction résidentielle, une discrète fonction de représentation et une fonction commerciale à un instant donné. Le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle indique pour la seconde et la troisième maison qu'elles servaient d'étable et de cave, soit des bâtiments à fonction purement économique. Aucune mention n'est faite des étages, qui pouvaient aisément être habités, la présence de bêtes au rez-de-chaussée pouvant même être une source de chaleur qui réchauffait la température des pièces à l'étage.

La maison sur la route Nationale, quant à elle, n'est pas assez ancienne pour porter les stigmates d'une mutation de son programme dans le temps. Elle présente des modifications, mais semble avoir abrité depuis les premiers temps les fonctions résidentielle et économique.

Ainsi les fonctions des maisons confrontant la rue du Commandant Alibert, et par conséquent leurs programmes, ont visiblement été modifiées dans le temps. Si cette instabilité de la fonction des bâtiments n'était pas spécialement inattendue, son explicitation n'en est pas moins nécessaire dans le cadre de leur étude.

### **4.2.3. Évolution chronologique des façades**

#### **4.2.3.1. Phase 1 : Moyen Âge, une maison sur la rue Droite ?**

Les vestiges les plus anciens de cette façade semblent tout de même remonter au Moyen Âge (fig. 86, fig. 87, fig. 88). La fenêtre FEN 7, son linteau sculpté de trilobes inscrits dans des arcs brisés peut s'apparenter à des ouvertures du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle (Séraphin, 2003, fig. 29), même si aucun arc de décharge ni *oculus* ne semble présent ici. La situation de cette fenêtre dans une façade fortement modifiée d'un côté et enduite de l'autre pose évidemment la question du remploi. En observant uniquement la façade de la maison, il devient difficile de dire que cette fenêtre est en place. Mais en pénétrant dans la maison, on s'aperçoit qu'elle s'inscrit dans une embrasure couverte d'une arcade (fig. 89). La présence de coussièges, actuellement conservés au niveau du plancher pourrait être concluante, mais je n'ai malheureusement pas pu documenter ce point. En outre, le sol de ce premier étage a clairement été rehaussé. En témoigne l'évier inscrit dans une niche couverte d'une arcade, réservée dans le mur opposé (fig. 90) et qui sert actuellement de niche de rangement.

Il semblerait donc que cette fenêtre appartienne à un état médiéval de la maison, qui pourrait être ici un prolongement de la première bâtisse donnant sur la rue Droite. Une restitution totalement extrapolée permettrait d'imaginer une continuité d'arcades sur la rue Droite et sur le début de la rue du Commandant Alibert avec un premier étage percé de baies géminées ouvrant sur une longue salle. Il est difficile de lier ces maçonneries à celles observées sur la première façade. C'est pourquoi il a été décidé de rabaisser la datation de ces dernières, tout en se gardant la possibilité de proposer une date plus haute ultérieurement, lors d'une observation directe du revers de la première façade, ou encore d'une prospection thermique.

### **4.2.3.2. Phase 2 : début d'Époque moderne, première extension vers le nord**

Un bâtiment est ajouté ensuite au nord du précédent. Cette maison est délimitée au nord par un chaînage d'angle qui montre qu'elle ne s'est a priori appuyée sur rien, et comportait donc un espace non-bâti adjacent. La porte POR 9, convertie en fenêtre FEN 11, présente un linteau sur coussinets en quart de rond qui est bien en place dans la façade jusqu'au R+1 qui comporte le jour FEN 13 rectangulaire chanfreiné. Il est donc possible de se risquer à dater cette partie de la façade du XVI<sup>e</sup> siècle.

### **4.2.3.3. Phase 3 : Époque moderne, seconde extension vers le nord**

La troisième phase correspond à l'ajout de la quatrième maison. Celle-ci s'appuie au sud sur le chaînage d'angle de la troisième maison, représenté par l'USC 29. Aucun chaînage n'est cependant visible au nord, ce qui laisse penser que cette partie de l'élévation ait pu s'appuyer sur un bâtiment préexistant, aujourd'hui masqué par les enduits et les aménagements de la cinquième façade.

L'usage des linteaux sur coussinets est encore observable pour une partie de l'ouverture POR 4 et la fenêtre FEN 17 ce qui permet de proposer une datation toujours à l'Époque moderne.

Cette façade semble toutefois avoir été construite en deux étapes. La première en appui sur la troisième maison, devait s'arrêter à la moitié de l'espace qu'elle occupe aujourd'hui. En témoigne le piédroit sud de la porte POR 4 dont le traitement de surface est différent de celui du piédroit nord. En effet, les blocs composant le piédroit sud présentent des traces de percussion perpendiculaire au plan de frappe, soit à l'aide d'un pic, soit à l'aide d'une boucharde (fig. 91). Des traces semblables sont visibles sur les blocs de même module qui composent l'USC 36 qui se situe dans le prolongement d'une reprise verticale (fig. 92). Le piédroit nord de l'ouverture POR 4 présente quant à lui des traces de taille oblique effectuée en rasant le plan de frappe, *a priori* à l'aide d'une laye (fig. 93).

La seconde partie de la maison aurait donc été bâtie par la suite vers le nord, en s'appuyant sur la précédente tout en réservant un espace pour la porte POR 4. Le premier étage comporte donc notamment la fenêtre FEN 17 à linteau sur coussinets que nous avons évoquée précédemment, et qui a pu être géminée.

#### **4.2.3.4. Phase 4 : XVIII<sup>e</sup> siècle, une maison contre l'enceinte**

La quatrième phase de construction de ces façades correspond à une extension toujours plus au septentrionale qui a pu être adossée à l'enceinte de la ville quelques temps avant son démantèlement. Elle remplace en partie une construction antérieure que nous avons évoquée lors de la phase précédente, et qui servait d'appui à la quatrième façade. Elle se compose ici d'un chaînage d'angle représenté par l'USC 53, de la porte POR 5 à linteau sur coussinets en cavet, dont la proximité avec la quatrième façade pose des questions de remploi et des ouvertures POR 6 et FEN 21 à couverture segmentaire que nous attribuons au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pour les façades plus proches de la rue Droite, cette phase correspond à d'importantes modifications. Des fenêtres rectangulaires sont aménagées, possiblement en fin de phase (FEN 8, FEN 12) et des surélévations sont mises en place sous la forme de pans de bois (PB 1, PB 2 et PB 3). Nous avons également choisi d'attribuer la réfection de la façade sur la rue Droite à cette phase, tout en considérant qu'elle pourrait être plus récente.

#### **4.2.3.5. Phase 5 : le XIX<sup>e</sup> siècle, par-delà l'enceinte**

La cinquième phase prend place au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'enceinte de la ville est démantelée et que la route Nationale devient le nouveau pôle d'attraction. La cinquième maison achève son extension vers le nord et délaisse sa façade sur la rue du Commandant Alibert, qui se dégrade rapidement. Elle est alors modifiée, consolidée et réenduite. De même, la quatrième maison est surélevée d'un niveau à cette époque, et la première bénéficie d'un enduit sur toute sa surface.

Il s'agit donc d'une période où les façades sur les rues perpendiculaires à la rue Droite, et surtout à la route Nationale sont réellement délaissées au profit de leurs extrémités.

#### **4.2.3.6. Phase 6 : réfections au XX<sup>e</sup> siècle**

Le XX<sup>e</sup> siècle marque la dernière phase d'évolution de ces façades, avec des entretiens d'enduits, ainsi que la réfection d'un niveau sur la partie basse de la cinquième maison. Ce niveau est percé d'une grande fenêtre et surplombé d'un garde-corps qui dénote l'aménagement d'une terrasse dominant visuellement le bourguet de Caylus.

### **4.3. SYNTHÈSE**

Il semblerait donc que cet îlot (R8) ait subi un développement progressif de la rue Droite vers l'enceinte du bourg neuf de la ville. La mise en œuvre de l'archéologie du bâti ne permet cependant de travailler que sur l'existant, et élude donc complètement tout ce qui a pu physiquement disparaître depuis ces périodes reculées. Il paraît donc essentiel de rappeler qu'un tel travail doit être pris avec du recul et reproduit autant que possible pour espérer accéder à une donnée scientifiquement acceptable.

Compte-tenu du soin apporté aux façades que nous avons observées, il peut être intéressant de mettre en évidence déjà la différence de soin apporté entre les façades sur la rue Droite, qui sont bien entretenues et celles notamment sur cette rue transversale. En effet, si les trois premières façades ont pu bénéficier d'une mise en œuvre de qualité correcte, notamment pour les niveaux inférieurs, avec des enduits qui sont encore dans un bon état et des joints assez bien conservés, la quatrième maison donne davantage l'image d'un bâtiment abandonné depuis longtemps, et ce malgré les vestiges supposés d'une baie géminée à linteau droit. De la même manière, la cinquième maison et ses successions d'enduits, d'évacuations d'eau, de fissures et d'ancres de tirants donne réellement l'impression d'une construction rapide, effectuée sans prise en compte de l'instabilité et de l'hygrométrie de l'ancien fossé sur lequel elle est implantée.

Au regard de ces éléments, il semblerait qu'un plus grand soin ait été porté aux bâtiments les plus proches de la rue Droite, et de surcroît les plus anciens de l'îlot.



## **5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**



Cette étude de la ville de Caylus nous a permis d'observer le développement de l'agglomération au cours du temps à trois échelles.

L'échelle globale de la ville, étudiée à partir d'une analyse morphologique et de travaux antérieurs effectués sur les sources a permis de donner une chronologie et un cadre général à l'histoire de Caylus. Cette phase de l'étude a également révélé l'intérêt que présente un ensemble d'îlots bordant le nord de la rue Droite, dans la partie neuve de la ville, ou le Bourguet neuf, se développant à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

La seconde échelle d'observation, celle de l'unité de plan (R) nous a amené à chercher à comprendre l'organisation de ces îlots en lanières, généralement doubles. Elle a montré qu'ils étaient visiblement bordés au nord par une enceinte aujourd'hui disparue, ce qui nous a permis d'émettre l'hypothèse de constructions différées entre les parcelles en front de la rue Droite et celles plus proches de la limite fortifiée.

L'échelle des façades a constitué notre troisième angle d'approche, destiné à répondre à la question de la chronologie du développement de ces bâtiments. L'étude archéologique du bâti s'est conclue sur le fait que le développement s'était déroulé globalement de la rue Droite vers l'enceinte de la ville avec supposément un soin plus important apporté aux maisons les plus anciennes qu'aux constructions les plus récentes.

À ce stade de la réflexion, véritable charnière entre les deux années de Master, deux choix s'offrent à moi pour l'an prochain. Le premier consisterait à partir sur une observation plus générale de la ville de manière à comprendre davantage l'articulation entre diverses parties. Le second au contraire, m'amènerait à rester focalisé sur ce quartier en particulier et à multiplier les approches pour préciser les résultats.

À l'issue de cette année, il me semble que l'observation d'une seule façade transversale ne s'avère pas suffisante pour proposer une conclusion fiable. De plus, certains sujets ont été traités de manière superficielle. C'est le cas de la question de l'enceinte, qui était l'un des points d'attrait de ce quartier. De plus, les conditions météorologiques m'ont empêché de traiter les façades à la caméra thermique, qui aurait pu apporter de précieuses informations aujourd'hui encore cachées sous les enduits. Enfin, j'aurais souhaité avoir le temps de traiter davantage l'organisation intérieure des bâtiments.

Je souhaite donc, pour cette seconde année de Master, m'appuyer sur la méthodologie déjà employée sur la façade orientale de la rue du Commandant Alibert, et

l'étendre aux autres îlots de l'unité de plan (R). Le but n'est pas de faire un relevé archéologique du bâti de toutes les façades transversales, qui serait bien trop long pour une simple année de travail. Il s'agit cependant de multiplier les études pour pouvoir les confronter et ainsi définir la représentativité ou la singularité de ces éléments bâtis dans le contexte de cette partie de l'agglomération. Ces études archéologiques du bâti seront couplées à une observation à la caméra thermique, de manière à repérer d'éventuelles structures cachées par les enduits et de les confronter aux données récoltées, ainsi qu'un relevé en plan des intérieurs des îlots observés. Ceci aura pour but d'en comprendre l'organisation, et éventuellement de mettre en évidence des anomalies comme des murs très épais qui correspondraient à l'ancienne enceinte, ou des murs de refend indiquant une modification des limites habitées, ou une séparation fonctionnelle de l'espace.

## **6. RÉFÉRENCES**



## 6.1. SOURCES ET OUTILS DE TRAVAIL

### 6.1.1. Sources inédites

#### 6.1.1.1. Bibliothèque nationale de France

Coll. Doat 25, fol.21 : déposition de Durand de Rouffiac. 1273. *Recueil de sentences, sauf-conduits, bulles, chartes royales, interrogatoires, dépositions, traités, sermons et autres pièces concernant les hérétiques Albigeois, Vaudois ou Pauvres de Lyon, les Béguins et en général l'Inquisition en France, avec les pièces pour et contre les Juifs (1165-1635). V Id. (1273-1279).* 1601-1700.

Coll. Doat 124, fol.346 : *bulle du pape Alexandre III confirmant les biens de l'abbaye de Saint-Antonin.*1175

Manuscrit latin 18334 : *Petrus monachus Vallium Sarnaii, Historia Albigensis - Hildeberti epistolaris.* 1213-1218

#### 6.1.1.2. Archives départementales Tarn-et-Garonne

##### 6.1.1.2.1. Série C :

C 99 : *Enquête faite, sur ordre de l'Élection de Montauban, par Arnaud Servièrre, notaire de Caylux. Les habitants de Caylux en 1643 étaient en retard pour payer la taille, d'où l'envoi de gens de guerre chez les personnes qui n'avaient pas payé.* 1646.

##### 6.1.1.2.2. Série E :

3E 259 : *Coutumes, privilèges (copie du XVI<sup>e</sup> siècle), délibérations, impositions, achat du domaine du roi, gabelle, procédures, affermes et inventaire des archives.* XII<sup>e</sup> siècle - an IV.

3E 260 : *État de la garnison, bélugage, comptabilité.* 1528-1681.

3E 262 : *Plan visuel, afferme, arrentement, obit.* 1782.

3E 264 : *Cadastré.* 1761.

3E 265-267 : *Cadastré*. 1774.

3E 269 : *Répertoire partiel du cadastre*. 2e moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

5E 3824 - 126r<sup>o</sup> - 127r<sup>o</sup> : *minutes du notaire Jean Laborie*. 1465.

#### **6.1.1.2.3. Série G :**

G 945 : *Prieuré de Caylus*. 1159.

G 946 : *Prieuré de Caylus*. 1601.

G 947 : *Prieuré de Caylus*. 1163.

#### **6.1.1.2.4. Série J :**

J 134 : *Vente de terre à Caylus*. 1540.

#### **6.1.1.2.5. Série 3P :**

3P 518 : *Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus. Sections B à D*. 1837.

3P 2340/1-47 : *plans parcellaires communaux*. 1836

#### **6.1.1.2.6. Séries privées :**

1 J 310-2, n°1168 : *reconnaissance des maisons*. 1344.

### **6.1.1.3. Archives communales de Caylus**

#### **6.1.1.3.1. Série AA :**

AA 1 : *Lettres patentes de François 1er confirmant les privilèges de Caylus*. 1518.

AA 2 : *Mandement de Charles IX au Parlement de Toulouse et au Sénéchal de Quercy pour le maintien des droits et privilèges des habitants de Caylus dont les titres ont été brûlés en août 1562 par le seigneur de Duras et ses gens (copie XVII<sup>e</sup> s.)*. 1564.

AA 3 : *Lettres patentes de Charles IX confirmant les privilèges de Caylus et portant copie des précédentes lettres de Louis, duc d'Anjou, lieutenant de Charles V en Languedoc (1370), de*

*Charles VI (1403), de Charles VII (1442), de François 1er (1518) et de Henri II (1547) – Copie des lettres de Charles IV (1327) et de Louis d'Anjou (1369).* 1564.

AA 4 : *Lettres patentes d'Henri III portant confirmation des privilèges.* 1576.

AA 5 : *Lettres patentes d'Henri IV portant confirmation des privilèges.* 1596.

#### **6.1.1.3.2. Série CC :**

CC 1 : *Compoix en langue romane* (156 fol.). 1392.

CC 2 : *Compoix en langue romane* (369 fol.). 1455.

CC 3 : *Compoix en langue romane* (421 fol.). 1470.

CC 4 : *Compoix en langue romane* (423 fol.). 1490.

CC 5 : *Compoix en langue romane* (226 fol.). XVI<sup>e</sup> siècle.

CC 6 : *Compoix utilisé pour les mutations aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et table par gâches des dites mutations (1693).* 1555.

CC 7 : *Compoix en français.* 1656.

CC 8 : *Compoix en français.* 1679.

CC 9 : *Compoix en français.* 1787.

CC 10 : *Brevets des charges et décharges.* 1656.

CC 11 : *Brevets des charges et décharges.* 1686.

CC 62 : *Minutes des plans cadastraux (123 pièces papier).* 1762.

#### **6.1.1.3.3. Série II :**

II 1 : *Reconnaissance au Roy de maisons bâties dans les vieux fossés de la Gâche du Château.* 1384.

### 6.1.2. Sources éditées

Archives nationales. France. 1958. *Registres du trésor des chartes : inventaire analytique.*

Inventaires et documents. Paris S.E.V.P.E.N. Imprimerie. nationale.

Pierre des Vaux de Cernay. 1213-1218. « Historia albigensium, et sacri belli in eos suscepti », in: [Éd. Léopold Delisle], *Recueil Des Historiens Des Gaules et de La France. Nouvelle Édition*, Paris, Palmé, t. 19, 1880, p.1-113.

### 6.1.3. Outils de travail

AFFRE Henri. 1974. *Dictionnaire des institutions, moeurs et coutumes du Rouergue.* Marseille : Laffitte.

ASTOUL Guy. 2010. « Les plans Trudaine en Bas-Quercy et dans l'est du Rouergue au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, n° 135, p.9-17.

DEVALS Jean-Ursule. 1872. « Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, n°25 », *Bulletin Archéologique de Montauban*, 2, p.234.

GALABERT abbé Firmin. 1879. « Documents inédits sur l'histoire de Caylus ». *Bulletin archéologique de Montauban*, p.13-32.

GANDILHON Alfred, IMBERT Léo, CANAL Séverin et DAUCET Raymond. 1946. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Archives civiles - Série C. I - Intendance - Elections - Bureau des Finances.* Montauban.

LAFFORGUE Annie (dir.), DEVALS Jean-Ursule, et MASSIP Alain. 1983. *Caylus, inventaire des archives antérieures à 1790.* Montauban, Archives départementales.

PÉGORIER André. 2006. *Les noms de lieux en France. Glossaire des termes dialectaux.* 518p.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie. 2011. *Architecture, description et vocabulaire méthodiques.* Paris : éditions du patrimoine, 665p.

## 6.2. BIBLIOGRAPHIE

- ALBE (Chanoine). 1905. « La châtelainie de Caylus au XIV<sup>e</sup> siècle ». *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, p.317-361.
1910. « L'hérésie albigeoise et l'inquisition dans le Quercy ». *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1 (3), p.271-293.
- « Archéologie de la ville - Ministère de la Culture ». s. d. Consulté 15 novembre 2018.  
URL : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Archeologie-de-la-ville>.
- ALIX Clément et ÉPAUD Frédéric (dir.). 2013. *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*. PUF, coédition Presses universitaires de Rennes, 450p.
- ASTOUL Guy. 2010. « Les plans Trudaine en Bas-Quercy et dans l'est du Rouergue au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, 135, p.9-17.
- BAUDREU Dominique. 1986. « Une forme de villages médiévaux concentrés : le cas du Bas-Razès (Aude) ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 4 (1), p.49-73.
2017. « Le Bas-Razès aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, formes castrales et ecclésiastiques de l'habitat groupé ». In Sénac Philippe (dir.), *Histoire et archéologie des terres catalanes au Moyen Âge*, p.187-228.
- BIDDLE Martin et HILL David. 1971. « Late Saxon Planned Towns ». *The Antiquaries Journal*, 51 (01), p.70-85.
- BIDDLE Martin, HUDSON Daphne M. et HEIGHWAY Carolyn M. 1973. *The future of London's past: a survey of the archaeological implications of planning and development in the nation's capital*. Worcester, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rescue, 2 vol.
- BONGIU Aurel. 1983. *Dossier d'inventaire fondamental, église paroissiale Saint Jean-Baptiste*. Inventaire général. 126p
- BONGIU Aurel et LONCAN Bernard. 1982a. « Dossier d'inventaire fondamental, 1<sup>ère</sup> maison avenue du 8 Mai 1945, Maison de Zadkine ». Inventaire général. 23p.

- 1982b. *Dossier d'inventaire fondamental, 1ère maison place de la Mairie*. Inventaire général. 12p
- 1982c. *Dossier d'inventaire fondamental, 1ère maison rue Droite*. Inventaire général. 18p.
- 1982d. *Dossier d'inventaire fondamental, 2ème maison place de la Mairie*. Inventaire général. 13p.
- 1982e. *Dossier d'inventaire fondamental, 2ème maison rue Droite*. Inventaire général. 17p.
- 1982f. *Dossier d'inventaire fondamental, 3ème maison place de la Mairie*. Inventaire général. 14p.
- 1982g. *Dossier d'inventaire fondamental, 3ème maison rue du Long, maison de Jean de Trilbia*. Inventaire général. 25p.
- 1982h. *Dossier d'inventaire fondamental, 4ème maison place de la Mairie*. Inventaire général. 34p.
- 1982i. *Dossier d'inventaire fondamental, 5ème maison place de la Mairie*. Inventaire général. 19p.
- 1982j. *Dossier d'inventaire fondamental, 5ème maison rue Droite*. Inventaire général. 16p.
- 1982k. *Dossier d'inventaire fondamental, 6ème maison place de la Mairie*. Inventaire général. 17p.
- 1982l. *Dossier d'inventaire fondamental, maison des Pauvres rue du Château*. Inventaire général. 25p.
- 1982m. *Dossier d'inventaire fondamental, maison proche de la rue du Long*. Inventaire général. 9p.
- 1982n. *Dossier d'inventaire fondamental, maison rue de l'Église*. Inventaire général. 8p.
- 1982o. *Dossier d'inventaire fondamental, maison rue de Lifernet*. Inventaire général. 15p.
- 1982p. *Dossier d'inventaire fondamental, maison rue des Chaudronniers*. Inventaire général. 16p.
- 1982q. *Dossier d'inventaire fondamental, maison rue du Portanel*. Inventaire général. 14p.

- BONIFAS Brigitte. 1989. « Maisons des XV-XVI<sup>e</sup> à Béziers (Hérault) ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 7 (1), p.107-124.
- BONNASSIE Pierre et MARQUETTE Jean-Bernard. 1990. *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, textes réunis par Pierre Bonnassie et Jean-Bernard Marquette en hommage à Charles Higounet*. Toulouse, Edouard Privat. 386p.
- BOUDON Françoise. 1977. *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique. 414p.
- BOUDON Françoise et BLÉCON Jean. 1975. « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale ». *Annales*, 30 (4), p.773-818
- BOURGEOIS Gisèle. 1974. « Formation et structure d'un village médiéval en Rouergue : Saint-Jean-d'Alcas ». *Annales du Midi*, 86 (116), p.1-20.
- BRUYÈRE Nathalie, EVEZARD Jean-Marc, GIORGINO Laetitia. 2016-2017. (*Travailler pour nous*). Caylus. Atelier de recherche de l'institut supérieur des arts de Toulouse (isdaT) en partenariat avec le Propulseur. Consulté le 26 février 2019. URL : <https://www.ultra-ordinaire.com/portfolio/caylus-82/>
- CARCY Pierre et SCHELLÈS Maurice. 2003. « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France au Moyen Âge : les exemples de l'architecture civile ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.203-228.
- CASSAN Élodie. 2006. *Le bourg castral de Najac au Moyen Âge : formation et évolution d'un paysage urbain en Rouergue occidental*. Villefranche-de-Rouergue, Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue.
2011. « Des forts villageois autour du castrum de Cordes en Albigeois : défense des campagnes et évolution des paysages du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 29 (1), p.149-186.
- CATALO Jean. 2003. « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine : réflexions à partir de données archéologiques du sud-ouest de la France ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.229-238.

- CHALLET Vincent et FERRAND Guilhem. 2007. « Villages en guerre : les communautés de défense dans le Midi pendant la guerre de Cent Ans. » *Archéologie du Midi Médiéval*, 25 (1), p.111-122.
- CHARNAY Annie. 2003. « De l'abri au palais : la symbolique de la maison à travers les archives ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.63-73.
- COMPÈRE Marie-Madeleine et JULIA Dominique. 1984. « 82 Caylus, régence latine ». In *Les collèges français, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles. Répertoire 1 - France du Midi*, Institut national de recherche pédagogique, 10, p.213-214.
- CONTAMINE Philippe. 1978. « Les fortifications urbaines en France à la fin du Moyen Âge : aspects financiers et économiques ». *Revue Historique*, 260-1 (527), p.23-47.
- CONZEN Michael P. 1976. « The use of town plans in the study of town history ». In *The Study of urban history: the proceedings of an international round-table conference of the Urban history group at Gilbert Murray Hall, University of Leicester on 23-26 September 1966 ; edited by H. J. Dyos*. London, EArnold. p.113-130.
2001. « The Study of Urban Form in the United States ». *Urban Morphology*, 5 (1), p.3-14.
- CURSENTE Benoît. 1998. *Des maisons et des hommes : la Gascogne médiévale, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*. Tempus. Toulouse, Presses universitaires du Mirail. 605p.
- DE MONTJOYE Alain. 2003. « La maison médiévale en brique (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) en France méridionale ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.109-128.
- DEODAT Laure. 2001. « L'organisation castrale et ecclésiastique de la moyenne vallée de l'Agout (Tarn) au Moyen Âge central ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 19 (1), p.79-98.
- DEVALS Jean-Ursule. 1872. « Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, n°25 », *Bulletin Archéologique de Montauban*, 2, p.234.
1873. *Notes pour servir à l'histoire de Caylus : recueillies dans les archives de cette ville*. Montauban, France, impr. de Forestié neveu. 171p.

- DEVIC, Claude, VAISSETTE Joseph, ROSCHACH Ernest, et DULAURIER Édouard. 1730-1745. *Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives*. Réédité par Toulouse E. Privat en 1872, 16t.
- DJAMENT-TRAN Géraldine, GRATALOUP Christian, 2010. « E pluribus urbibus una, modéliser les trajectoires de villes ». *Mappemonde*, 100, 13p. URL : <https://mappemonde-archivage.mgm.fr/num28/articles/art10401.html>
- DU BOURG André. 1872. « Petites villes fortifiées du Moyen Âge dans le Toulousain ». *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, X (1873), p.297-315.
- DUFAY Bruno. 2002. « De la topographie à l'Histoire : comprendre l'évolution des villes anciennes ». *Mappemonde*, 67, p.32-37.
- ÉCLACHE Michèle. 1982a. *Dossier d'inventaire fondamental, Fortification d'Agglomération*. Inventaire général. 19p.
- 1982b. *Dossier d'inventaire fondamental, Ville*. Inventaire général. 106p.
1986. *Dossier d'inventaire fondamental, Halle*. Inventaire général. 34p.
- ENLART Camille. 1929. *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Deuxième partie Tome I. Architecture civile et militaire Architecture civile*. 2e édition augmentée. Paris, Picard. 454p.
- ESQUIEU Yves. 1995. « La maison médiévale urbaine en France : état de la recherche ». *Bulletin Monumental*, 153 (2), p.109-142.
- ESQUIEU Yves et PESEZ Jean-Marie. 1998. *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : un corpus et une esquisse*. Monographie du CRA 20. Paris, CNRS Éditions. 450p.
- FAU Jean-Claude. 2003. *Le Tarn-et-Garonne : de la Préhistoire à nos jours*. L'histoire des départements de la France. Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules. 611p.
- FERRAND Guilhem. 2007. « Les murs, le guet et la communauté : la construction d'un système défensif ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 25, p.141-155.

- FÉVRIER-DUBAU (Mme). 1932. « Les églises publiques du Tarn-et-Garonne ». *Annales du Midi*, 44 (176), p.417-429.
- GALABERT (abbé) Firmin. 1879a. « Documents inédits sur l'histoire de Caylus ». *Bulletin archéologique de Montauban*, 13-28.
- 1879b. « L'église et les vitraux de Caylus ». *Bulletin archéologique de Montauban*, 257-78.
- 1879c. « Les armoiries de la ville et du château de Caylus ». *Bulletin archéologique de Montauban*, 29-32.
1901. « Villages fortifiés durant le XIV<sup>e</sup> siècle dans l'étendue du Tarn-et-Garonne ». *Bulletin archéologique et Historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 29, p.333-344.
- GALINIÉ Henri. 1997. « Tours de Grégoire, Tours des archives du sol ». *Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 13 (1), p.65-80.
2000. *Ville, espace urbain et archéologie*. Presses universitaires François-Rabelais. 88p.
- GALINIÉ Henri et RANDOIN Bernard. 1979. *Les Archives du sol à Tours : survie et avenir de l'archéologie de la ville*. Tours, La Simarre. 63p.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre. 1992. *Demeures médiévales : coeur de la cité*. 2e édition 1996. Patrimoine vivant notre histoire. Paris, Desclée de Brouwer R.E.M.P.A.R.T. 126p.
2002. « Observations sur l'habiter et le tissu bâti des villes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en Languedoc Occidental ». *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 33, p.97-141.
2003. « Les maisons urbaines du X<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : état de la question ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.75-107.
2008. « Réflexions sur les structures constructives des maisons urbaines dans le Midi de la France entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes du colloque de Cabors des 6, 7 et 8 juillet 2006, M.S.A.M.F. hors-série n°8*, p.147-177.

2012. « Les maisons médiévales à pans de bois d'Auvillar et de la Moyenne Garonne ». *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, 137, p.51-83.
2014. « Caylus aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : urbanisme et architecture civile d'un castelnau quercynois ». In *Monuments de Tarn-et-Garonne*, actes du Congrès archéologique de France, 170e session 2012, p.199-213.
- GAUTHIEZ Bernard. 1994. « La topographie de Lyon au Moyen Âge ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 12 (1), p.3-38.
1995. « La forme des immeubles et le statut juridique des terrains : l'exemple de Rouen du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> Siècle ». In *Actes de la table ronde organisée par le centre Interuniversitaire d'histoire et d'archéologie Médiévales et le centre Pierre Léon (Université Lumière Lyon 2, EHESS, CNRS) avec le concours de l'école française de Rome (Lyon, 14-15 Mai 1993)*, p.267-299.
1999. « Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites ». *Revue archéologique de Picardie*, 16 (1), p.17-25.
2001. « L'approche de la morphologie urbaine aujourd'hui ». In Loyer François (dir.). *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe : entretiens du patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 24, 25 et 26 janvier 2000*. Collection des actes des Entretiens du patrimoine 5. Paris, Fayard Éditions du Patrimoine, p.113-139
2003. *Espace urbain : vocabulaire et morphologie*. Principes d'analyse scientifique. Paris, Monum, éditions du patrimoine. 493p.
- GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth et GALINIÉ Henri. 2003. *Village et ville au Moyen Âge : Les dynamiques morphologiques*. Presses universitaires François-Rabelais. 2 vol.
- GÉRARDIN Léa. 2012. *Les maisons en pan-de-bois du bourg de Montricoux, Tarn-et-Garonne*. Mémoire de Master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle. 3 vol.
- GEREMEK Bronislaw. 1968. *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles étude sur le marché de la main-d'oeuvre au Moyen Âge*. Edition de 1992. Paris, Editions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. 147p.

- GLORIÈS Cécile. 1996. *Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val au Moyen Âge et à l'Époque moderne*. Mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse le Mirail, sous la direction de Sylvie Faravel, 2 volumes.
1999. « Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 17 (1), p.47-91.
- HIGOUNET Charles. 1980. « Structures sociales, castra et castelnaux dans le Sud-Ouest aquitain (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) ». *Publications de l'École Française de Rome*, 44 (1), p.109-117.
1989. « L'occupation du sol du pays entre Tarn et Garonne au Moyen Âge ». *Annales du Midi*, 1 (1), 189-218.
1992. *Villes, sociétés et économies médiévales*. Collection Études et documents d'Aquitaine, VII. Talence, Fédération historique du Sud-Ouest. 600p.
- LAGABRIELLE Sophie. 2003. « La timide introduction du vitrage dans les demeures médiévales ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.129-144.
- LAMAZOU-DUPLAN Véronique. 2003. « Les élites toulousaines et leurs demeures à la fin du Moyen Âge d'après les registres notariés entre maison possédée et maison habitée ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.41-61.
- LAVEDAN Pierre. 1926. *Histoire de l'urbanisme. Premier volume : Antiquité-Moyen Âge*. (2 vol.) Paris, Henri Laurens. 520p.
1944. *L'Architecture française*. Collection Arts, styles et techniques, 14. Paris, Librairie Larousse. 254p.
1959. *Géographie des villes*. Collection Géographie humaine, 9. Nouv. Édition, Paris, Gallimard. 341p.
1971. *Pour connaître les monuments de France*. Collection Grandes études d'art et d'archéologie 4. Grenoble, BArthaud. 805p.

- LEFEBVRE Bastien. 2008. *La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (5<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.)*. Thèse de doctorat sous la direction d'Elisabeth Lorans et Henri Galinié, Tours, Université François Rabelais. 903p.
- LEGUAY Jean-Pierre. 1984. *La rue au Moyen Âge*. Collection De mémoire d'homme : l'histoire, 2. Rennes, Ouest-France université. 253p.
- LÉONELLI Marie-Claude. 2003. « Le décor peint de la maison ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.265-270.
- LEVY Albert. 2005. « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine ». *Espaces et sociétés*, 122 (3), p.25-48.
- LONCAN Bernard. 1982a. *Dossier d'inventaire fondamental, 1ère maison route Nationale*. Inventaire général. 23p.
- 1982b. *Dossier d'inventaire fondamental, 1ère maison rue du Long*. Inventaire général. 25p.
- 1982c. *Dossier d'inventaire fondamental, 2ème maison avenue du 8 mai 1945*. Inventaire général. 7p.
- 1982d. *Dossier d'inventaire fondamental, 2ème maison route Nationale*. Inventaire général. 7p.
- 1982e. *Dossier d'inventaire fondamental, 2ème maison rue du Long*. Inventaire général. 20p.
- 1982f. *Dossier d'inventaire fondamental, 3ème maison rue Droite*. Inventaire général. 43p.
- 1982g. *Dossier d'inventaire fondamental, 4ème maison rue Droite, maison des Loups*. Inventaire général. 36p.
- 1982h. *Dossier d'inventaire fondamental, 6ème maison rue Droite*. Inventaire général. 16p.
- 1982i. *Dossier d'inventaire fondamental, 7ème maison place de la Mairie, Ostalaria del Périé*. Inventaire général. 8p.
- 1982j. *Dossier d'inventaire fondamental, 8ème maison place de la Mairie, Hôtel de Ville*. Inventaire général. 5p.

- MANGIN David et PANERAI Philippe. 1986. « Les tracés urbains communs ». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 32 (1), p.13-22.
- MEIRION-JONES Gwyn. 2003. « Conclusion. La maison médiévale du Midi de la France : quelques réflexions ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.271-274.
- MESQUI Jean. 1981. « La fortification des portes avant la guerre de Cent Ans. Essai de typologie des défenses des ouvrages d'entrée avant 1350 ». *Archéologie Médiévale*, 11, p.203-229.
- MORON Joris. 2018. *L'architecture en pan de bois à Moissac, Tarn-et-Garonne*. Mémoire de Master 1. Université Toulouse 2 Jean Jaurès. 2 vol.
- MOULENQ François. 1879. *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne : diocèse, abbayes, chapitres, commanderies, églises, seigneuries, etc.* Montauban : Imprimerie Forestié.
- NAPOLÉONE Anne-Laure. 2003. « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.239-263.
2006. « Les demeures médiévales en pans de bois dans le sud-ouest de la France : état de la question ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, M.S.A.M.F. Hors-Série n°8*, p.113-146.
- NOÉ-DUFOUR Annie. 1984. *Dossier d'inventaire fondamental, Château*. Inventaire général. 110p.
- PASSERAT Georges. 2012. « 1212 : une année terrible ». *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne*, 137, p.5-15.
- PETROWISTE Judicaël. 2007. *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI<sup>e</sup>-milieu du XIV<sup>e</sup> siècle)*. Thèse de doctorat de l'Université Toulouse 2, sous la direction de Mireille Mousnier, 3 vol., 921p.

- POUSTHOMIS Bernard et POUSTHOMIS-DALLE Nelly. 2002. « La « Tour d'Arles » de Caussade (Tarn-et-Garonne) : étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ». *Bulletin Monumental*, 160 (1), p.71-87.
- POUSTHOMIS Nelly. 2006. « Essai sur la pierre dans la construction des demeures méridionales au Moyen Âge ». In *Les maisons médiévales dans le Midi de la France*, Hors-Série n°8, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France. Cahors, France, Société Archéologique du Midi de la France, p.61-84.
- REVEYRON Nicolas. 1994. « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport à l'échafaudage médiéval ». *Archéologie du Midi Médiéval*, 12 (1), p.79-98.
- RIVALS Cécile. 2015. *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*. Thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.
- ROUX Simone et PIPONNIER Françoise. 1998. « Distribution et fonction des maisons ». In Esquieu Yves et Pesetz Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS, p.89-92.
- SAINT JEAN VITUS Benjamin et SEILLER Maurice. 1998. « La construction de bois ». In Esquieu Yves et Pesetz Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS Éditions, p.69-85.
- SÉRAPHIN Gilles. 2003. « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc ». In *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des Journées d'étude de Toulouse des 19 et 20 mai 2001*, p.145-201.
2008. « Un modèle de parcellaire médiéval : le parcellaire binaire ». *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, M.S.A.M.F. Hors-Série n°8*, p.37-52.
- Service régional de l'archéologie, 2013. Fiche du site n°82 038 021 : église Saint-Michel de Caylus, 5p.

TRANIER, Eric, 2018. *Château de Caylus, rapport de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand Sud-Ouest, 98p. Verdier, Aymar. 1855. *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance : dessinée et décrite*. Paris : Didron.

Via patrimoine, et Société archéologique et historique de la Charente. 2006. *La maison au Moyen Âge : Actes de la session d'université d'été 2003 organisée par Via patrimoine, à Angoulême, en Angoumois, en Charente (16)*. Angoulême, Société Archéologique et Historique de la Charente.

### 6.3. INDEX DES ILLUSTRATIONS

- fig. 1 : localisation de Caylus
- fig. 2 : Caylus, plan phasé proposé par l'Inventaire
- fig. 3 : comparaison du cadastre numérisé sur S.I.G. avec le rendu du S.I.G.D.
- fig. 4 : Caylus, plan cadastral, limites parcellaires bâties et non-bâties
- fig. 5 : Caylus, délimitation des unités de plan
- fig. 6 : tableau descriptif des unités de plan
- fig. 7 : vue détaillée des passages couverts aux extrémités de (1) et (2)
- fig. 8 : photographie de la porte à l'extrémité de (2)
- fig. 9 : détail de l'unité de plan (O), rayonnant par rapport à l'église (N)
- fig. 10 : rempart Mr1 trouvé au cours du diagnostic du château par l'INRAP
- fig. 11 : extrait et transcription de l'attaque de Caylus par Simon de Montfort
- fig. 12 : contrefort du chevet de l'église, corbeaux supportant anciennement un hourd
- fig. 13 : détail du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle indiquant l'ancienne chapelle de Lugan
- fig. 14 : Caylus, plan rendant compte des maisons étudiées par l'Inventaire
- fig. 15 : Caylus, détail d'une planche du plan de Trudaine
- fig. 16 : Caylus, détail d'une autre planche du plan de Trudaine
- fig. 17 : extrait de la déposition de Durand de Rouffiac, 1273
- fig. 18 : détail du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant la chapelle du château
- fig. 19 : emplacements situés à 185 mètres de distance avec la tour du château
- fig. 20 : détail du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle indiquant l'emplacement du cimetière
- fig. 21 : tableau des relations chronologiques entre les unités de plan
- fig. 22 : diagramme de Harris phasé des unités de plan
- fig. 23 : Caylus, phasage des unités de plan
- fig. 24 : Caylus, rue Droite, relevé des façades côté nord
- fig. 25 : tableau, dimensions des maisons, rue Droite côté nord
- fig. 26 : maison 13 sans chaînage d'angle (à gauche) appuyée sur la maison 14 (à droite)
- fig. 27 : maison 1 comportant un élément d'attente (à gauche) et maison 14 (à droite)
- fig. 28 : Caylus, rue Droite côté nord, orientation des toitures
- fig. 29 : Caylus, rue Droite côté nord, maison 4
- fig. 30 : Caylus, rue Droite côté nord, maison 9
- fig. 31 : appui mouluré, maison 5 rue Droite
- fig. 32 : tableau, proportion des fenêtres à appuis moulurés, rue Droite côté nord
- fig. 33 : linteau sur coussinet, maison 8 rue Droite

- fig. 34 : Caylus, unité de plan (R), zone étudiée, cadastre actuel
- fig. 35 : Caylus, unité de plan (R), zone étudiée, cadastre de 1836
- fig. 36 : Caylus, unité de plan (R), zone étudiée, plan visuel de 1782
- fig. 37 : évolution du 1er îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 38 : évolution du 2ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 39 : évolution du 3ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 40 : détail du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle correspondant à la maison 5
- fig. 41 : évolution du 4ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 42 : évolution du 5ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 43 : rue Droite, 8<sup>e</sup> maison, limite centrale entre deux anciens corps de bâtiment
- fig. 44 : évolution du 6ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 45 : évolution du 7ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 46 : évolution du 8ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 47 : évolution du 9ème îlot de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours
- fig. 48 : plan de situation de l'îlot (R8)
- fig. 49 : îlot (R8), rue du Commandant Alibert, orthophotographie de la façade orientale
- fig. 50 : îlot (R8), rue du Commandant Alibert, relevé et croquis des parements de la façade orientale
- fig. 51 : îlot (R8), rue du Commandant Alibert, relevé et délimitations d'USC de la façade orientale
- fig. 52 : récapitulatif des USC, façade orientale de la rue du Commandant Alibert
- fig. 53 : récapitulatif des EA, façade orientale de la rue du Commandant Alibert
- fig. 54 : détail du parement (USC 3) sur la façade 1
- fig. 55 : détail des parements (USC 130, 173) sur la façade 1
- fig. 56 : chaînage d'angle (USC 29) sur la façade 3
- fig. 57 : exemple de parements (USC 30, 31, 34, 37) de la façade 4
- fig. 58 : exemple de parement (USC 54 et 163) de la façade 5
- fig. 59 : exemple de parement (USC 46) de la façade 5
- fig. 60 : superposition d'enduits (USC 42 et 161), façade 5
- fig. 61 : exemple de fissures dans la façade 5
- fig. 62 : exemples d'évacuations d'eaux et d'ancrages perturbant la façade 5
- fig. 63 : relevé rue du Commandant Alibert, détail des pans de bois
- fig. 64 : pignon nord de la première maison
- fig. 65 : revers du pan de bois (PB 3)
- fig. 66 : côté du pan de bois (PB 3) sur le pignon de la maison
- fig. 67 : fenêtres 7 et 8, façade 2

- fig. 68 : fenêtre FEN 11 à linteau sur coussinets en quart de rond
- fig. 69 : allège de FEN 10 / POR 8
- fig. 70 : Porte (POR 3), composée de piédroits monolithes et d'un linteau en bois
- fig. 71 : Porte (POR 4), à linteau sur un unique coussinet en quart de rond
- fig. 72 : fenêtre géminée, rue du Sergent de Ville
- fig. 73 : fenêtre (FEN 16) constituée de moellons équarris
- fig. 74 : porte (POR 5) couverte d'un linteau sur coussinets en cavet
- fig. 75 : jour (FEN 34) bouché, couvert d'un arc segmentaire en brique pleine
- fig. 76 : détail de l'enduit 4 sur la façade 1
- fig. 77 : enduit 2 qui recouvre l'enduit 4 sur la partie droite de la façade 1
- fig. 78 : enduit 14 qui occupe le rez-de-chaussée de la façade 2
- fig. 79 : enduit 19 qui recouvre une partie du hourdis de PB 2
- fig. 80 : enduit 27 qui recouvre le troisième niveau de la façade 3
- fig. 81 : enduit (USC 69) sur la façade 5
- fig. 82 : Saint-Antonin-Noble-Val, maison dite « du roi »
- fig. 83 : Tours, maisons rue de la Madeleine
- fig. 84 : Moissac, maisons rue Tourneuve
- fig. 85 : détail du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle correspondant à l'îlot étudié
- fig. 86 : Diagramme de Harris simplifié
- fig. 87 : complément au diagramme simplifié
- fig. 88 : relevé phasé de la rue du Commandant Alibert, façade est
- fig. 89 : revers de la fenêtre (FEN 7), embrasure sous arcade
- fig. 90 : intérieur de la seconde maison, mur est, niche pour évier
- fig. 91 : traces d'outils, piédroit sud de l'ouverture POR 4
- fig. 92 : traces d'outils, USC 36
- fig. 93 : traces d'outils, piédroit nord de l'ouverture POR 4